

38<sup>E</sup> MARDI DU MOUVEMENT POUR LE CHANGEMENT

# “Les années 1990 ne se répéteront jamais”

P3



ASSEMBLÉE NATIONALE POPULAIRE

## Pourquoi Loukal veut séparer le régime fiscal du secteur des hydrocarbures ?

P2



PROCÈS DES DÉTENUÉS DU HIRAK

## 21 détenus écopent d'un an de prison dont 6 mois avec sursis

P3

ALGER CENTRE

## Une route fermée suite à l'explosion d'une conduite principale d'eau potable

P24

ÉQUIPE NATIONALE



## Belmadi : "Brahimi s'est absenté pour des raisons familiales"

P13

## ASSEMBLÉE NATIONALE POPULAIRE

# Pourquoi Loukal veut séparer le régime fiscal du secteur des hydrocarbures ?

Des membres de l'Assemblée populaire nationale (APN) ont estimé, hier, que le projet de loi organique modifiant et complétant la loi relative aux lois de finances pourrait créer "une sorte d'instabilité législative" ou vider la loi de Finances de son contenu.

Lors d'une séance plénière présidée par Slimane Chenine, président de l'APN, en présence des ministres des Finances, Mohamed Loukal, de l'Énergie, Mohamed Arkab, et des Relations avec le Parlement, Fathi Khouil, consacrée au débat de l'amendement proposant de séparer le régime fiscal applicable en matière d'hydrocarbures en ce qui concerne les activités à venir, de la loi de Finances, à travers la révision de l'article 18 de l'actuelle loi organique, les députés de l'APN, toutes obédiences politiques confondues, ont été unanimes à dire que la modification, de nouveau, de la loi organique relative aux lois de Finances une année après son amendement donnait une mauvaise impression sur la stabilité de la législation algérienne.

A ce titre, la députée du parti du Front de libération nationale (FLN), Soumia Khelifi, a indiqué que "l'instabilité législative consacrée par cet amendement pourrait entraver l'investissement en Algérie", affirmant que la séparation du régime fiscal des hydrocarbures des lois de Finances constituait "une violation de l'article 19 de la Constitution".

De son côté, le député du même parti, Benlakhdar Naoum, a mis en garde contre "l'instabilité politique et économique qui découragera certainement les investisseurs", soulignant, à ce propos, la nécessité d'adopter "une vision économique réelle et prospective". Pour sa part, le député de la même formation politique, Hlyes Saadi, s'est dit consterné du changement permanent des législations, outre leur proposition rapide sans pour autant laisser aux députés suffisamment de temps pour les examiner.

Hakim Berri du Rassemblement national démocratique (RND) considère que l'amendement proposé consacre "l'instabilité de la législation algérienne et le manque de prospection", alors que le député Lakhdar Sidi Athmane du même parti a fait part de ses appréhensions quant à l'"ambiguïté" de cet amendement.

Sidi Athmane a également indiqué que le régime fiscal est un ensemble complémentaire indissociable, d'autant que le nouveau projet de loi sur les hydrocarbures propose, selon lui, "plusieurs exceptions" qui pourraient déboucher sur des exonérations fiscales, s'interrogeant sur "l'état de la coordination entre les ministères de l'Énergie et des Finances sur le premier amendement qui a concerné la loi organique des lois de Finances l'année dernière". La députée Badra Ferkhi, du groupe des indépendants s'est interrogée



sur la logique de l'amendement d'une loi, une année après sa modification, se disant consternée par "l'improvisation et le manque de prospection" chez le Gouvernement.

La loi organique relative aux lois de Finances 84-17, qui a été modifiée l'année dernière, autorise la législation fiscale en dehors des lois de Finances dans plusieurs secteurs, ce qui encouragera, selon elle, d'autres secteurs à promulguer leurs propres lois fiscales. "Si on persiste sur cette voie, nous ne laisserons rien aux lois de Finances", a-t-elle ajouté, s'interrogeant sur "la qualité du contrôle auquel sera soumise la législation fiscale relative aux hydrocarbures".

L'article 18 de la loi organique actuelle (18-15) stipule que "seules les lois de finances prévoient des dispositions relatives à l'assiette, aux taux et aux modalités de recouvrement des impositions de toute nature ainsi qu'en matière d'exonération fiscale". Cependant, pour permettre au nouveau projet de loi sur les hydrocarbures présenté à l'APN pour débat, de prévoir des dispositions fiscales, le ministère de l'Énergie a proposé l'amendement de cet article en permettant au secteur des hydrocarbures de posséder sa propre fiscalité et en séparant cette dernière des lois de finances.

A cet effet, un nouvel alinéa a été rajouté à l'article 18 stipulant que le régime fiscal applicable aux activités à venir liées au secteur des hydrocarbures pourrait être introduit à "un statut particulier" en "excluant les dispositions relatives aux exonérations fiscales". Amendée en 2018 à travers l'introduction de réformes de fond, la loi organique 84-17 relatives aux lois de Finances, autorisait, en son article 13, la possibilité de la législation fiscale à travers d'autres textes que les lois de Finances, notamment en ce qui concerne la loi sur les hydrocarbures. Cette possibilité a été annulée par l'article 18 de la loi 18-15. L'amendement proposé constitue, ainsi, un retour à ce qui était en vigueur au titre de la loi 84-17 concernant la possibilité d'instituer des législations fiscales distinctes des lois de Finances, notamment dans le secteur des hydrocarbures. Intervenant à l'issue du débat, M. Chenine a souligné "l'importance du projet de loi modifiant la loi 18-15", mettant l'accent, dans ce sens, sur l'impérative stabilité législative en Algérie.

L'amendement proposé intervient dans l'objectif "d'éclaircir la vision de la nouvelle loi sur les hydrocarbures", a-t-il estimé, ajoutant que l'examen de cette loi par les députés permettra d'avoir une idée claire sur ce sujet.

## REGISTRE DE COMMERCE ÉLECTRONIQUE

## Le délai du retrait expire le 31 décembre 2019

La Direction du commerce de la wilaya d'Alger a rappelé, hier, aux commerçants activant dans son territoire que le délai de retrait du Registre de commerce électronique (RCE) expirera le 31 décembre 2019.

La Direction du commerce de la wilaya d'Alger invite, dans un communiqué, les commerçants (per-

sonnes physiques et morales) qui n'ont pas encore retiré le Registre de commerce électronique (RCE), à se rapprocher des services du Centre national du Registre de commerce (CNRC) pour le faire avant l'expiration du délai légal.

Tous les commerçants sont appelés à introduire une demande de modification de leurs extraits de Re-

gistre de commerce, auprès des antennes locales du CNRC, pour obtenir le code électronique, précise la même source.

A l'expiration de ce délai (31 décembre 2019), tout Registre de commerce dépourvu du code "RCE" est considéré "nul et non avenue" et son titulaire ne pourra pas exercer son activité commerciale, souligne

le communiqué.

Le ministère du Commerce avait mis en avant l'importance du recours au RCE, soulignant qu'il permettra à ses services de "mieux maîtriser l'encadrement et la modernisation du contrôle économique et le suivi de la régulation du marché afin d'assurer la transparence et l'efficacité des opérations de contrôle".

## GAZ ALGÉRIEN

## Renouvellement d'un nouveau contrat d'approvisionnement de l'Italie

La compagnie nationale des hydrocarbures, Sonatrach, et le groupe énergétique italien Edison ont signé hier à Alger un accord portant sur le renouvellement d'un contrat de vente/achat de gaz naturel algérien au profit de l'Italie pour une durée de huit (08) ans.

Le contrat a été paraphé, pour le côté algérien, par le vice-président chargé de l'activité commercialisation, Hachmei Mazighi, et pour le côté italien, par le directeur exécutif, d'Edison, Nicolas Monti, en présence du P-dg de Sonatrach, Rachid Hachichi, et du vice-président chargé du management et gaz du groupe Edison, Pierre Vergerio.

Cet accord, précédé par d'autres renouvellements de contrats respectivement avec les italiennes Eni et Enel, permettra à Sonatrach de consolider sa position sur le marché italien et demeurer l'un de ses principaux fournisseurs en gaz naturel.

A cet effet, M. Mazighi a expliqué qu'à travers cet accord, outre ceux conclus avec Eni et Enel, Sonatrach va sécuriser un niveau de placement de 13 milliards de M3/an de gaz naturel livré sur le marché italien à travers le gazoduc "Trans-méditerranéen pipeline", appelé également gazoduc "Enrico Mattei", jusqu'à 2027, avec possibilité d'aller jusqu'à 2029 (deux ans optionnelles). M. Mazighi a précisé, dans le même sens, qu'avec ces 13 milliards de M3/an de gaz naturel, et en ajoutant les contrats qui sont actuellement en cours de finalisation, Sonatrach atteindra en 2021, "le taux de 60% des capacités de transport du gazoduc Enrico Mattei", fruit du partenariat conclu en 1977 entre Sonatrach et Eni.

Pour sa part, M. Monti s'est dit "très heureux" de la signature de cet accord de renouvellement "très important" pour Edison, pour l'Italie, et également pour les relations entre les deux parties. Il a rappelé que le premier contrat entre Sonatrach et Edison avait commencé en 2008 et à travers cet accord, il sera prolongé jusqu'à 2028 avec deux ans additionnels en option.

Soulignant l'importance du marché gazier de l'Italie, ayant une moyenne de consommation de 70 milliards de M3/an, notamment dans le contexte de la transition énergétique du pays et la production de l'électricité, il a expliqué que ce nouveau contrat permettra de "renforcer la position de Edison mais également celle de Sonatrach sur le marché italien".

Se disant "satisfait" du niveau de la coopération entre Sonatrach et Edison, M. Monti a souhaité la voir s'élargir à d'autres domaines d'activités, notamment les énergies renouvelables. Le P-dg de Sonatrach, pour sa part, indiqué que cet accord, qui prendra effet à partir de 2020, rentre dans le cadre des renouvellements des contrats de vente/achat de gaz naturel de Sonatrach avec ses partenaires étrangers, ajoutant que son groupe "continuera ses efforts pour vendre toute sa production destinée à l'exportation".

Qualifiant Edison de "partenaire principal" pour le groupe Sonatrach, M. Hachichi a rappelé que ce groupe est également partenaire de Sonatrach au niveau des blocs 351 C et 352 C au champ gazier Reggane Nord avec une production commune de 3,5 milliards de M3/an de gaz naturel par an. M. Hachichi a, à cette occasion, appelé le groupe Edison à continuer sa relation gagnant-gagnant avec le groupe Sonatrach.

## 38E MARDI DU MOUVEMENT POUR LE CHANGEMENT

## «Les années 90 ne se répéteront jamais»

Des milliers de citoyens ont encore manifesté lors d'un 38e mardi marqué par la pluie et le froid. Ainsi, dans plusieurs villes du pays, les étudiants soutenus par des citoyens de tout âges ont bravé le froid et les intempéries pour battre le pavé, encore et toujours afin que l'Algérie change de direction : pour un avenir meilleurs.



Alger, la marche du 38e mardi a coïncidé avec le procès des détenus du hirak. A rappeler que des dizaines de citoyens ont passé la nuit du lundi à mardi aux alentours du tribunal Sidi M'hamed à attendre le verdict. Des mères rangées par l'angoisse, des sœurs en pleurs, des frères, des voisins et des amis, et de simples citoyens ont donné au centre ville d'Alger une ambiance spéciale, une ambiance de peur, d'anxiété, mais aussi d'espoir et de fierté. Le verdict est tombé après 2h du matin. Trop tard pour rentrer chez soi...

Beaucoup d'entre eux ont répondu présent à la place des martyrs où se rassemblent d'habitude, les marcheurs de mardi.

La manifestation, d'hier a débuté peu après 10H30, devant un dispositif policier important. Une fois l'hymne national entonné en guise de coup d'envoi, le cortège s'ébranle.

Les manifestants, qui ont emprunté le même parcours, allant de la Place des Martyrs à la Grande-Poste en passant par la rue Bab Azzoun, le square Port Saïd puis par les rues Ali Boumendjel et Larbi Ben M'Hidi, ont scandé des slogans hostiles

aux élections du 12 décembre 2019.

Ils n'ont pas manqué de réagir aux condamnations de 21 détenus d'opinion à de la prison ferme par le tribunal de Sidi M'hamed. «Quand l'injustice devient une loi, la résistance devient un devoir», lit-on sur la banderole brandie par les premières lignes de la procession. Pour eux l'indépendance de la justice n'est qu'un vœu pieux. « Les juges qui ont reçu, la semaine passée, notre soutien, prouvent aujourd'hui qu'ils sont loin d'être indépendants, » a commenté un marcheur, en co-

lère, apparemment parent d'un détenu. Les manifestants ont exigé la libération de Nour El Houda Yasmine Dahmani, étudiante placée en détention provisoire à la prison El Harrach. Son procès, programmé lundi, a été renvoyé au 18 novembre avec celui de 20 autres détenus.

Le refus des élections présidentielles du 12 décembre est sur toutes les lèvres. Pour un grand nombre de marcheurs, il s'agit, ni plus ni moins, du « retour de la politique des années 90. » « Les années 90 ne se répéteront jamais, » ont-ils entonné.

**Hamma. Sa**

## PROCÈS DES DÉTENUS DU HIRAK

## 21 détenus écopent d'un ans de prison dont 6 mois avec sursis

La cour de justice de Sidi M'hamed a rendu mardi son verdict : une année de réclusion dont 6 mois avec sursis à l'encontre de 21 personnes appréhendées dans le cadre du Hirak populaire, pour atteinte à l'unité nationale, assortie d'une amende de 30 mille dinars algériens.

Après une séance qui a duré une journée complète, le juge a prononcé le verdict suivant: "six mois de prison ferme et six mois avec sursis" à l'encontre de 21 détenus appréhendés lors des marches populaires pacifiques que connaissent plusieurs wilayas depuis le 22 février dernier, pour atteinte à

l'unité nationale en "brandissant l'emblème amazigh et en distribuant des autocollants et des tracts " Une amende de 30 mille dinars algériens a été infligée par la cour à chaque détenu, tous les objets qu'ils avaient en leur possession lors de leur arrestation ont été confisqués.

Lors de la même séance, le procès de 20 autres détenus pour les mêmes chefs d'accusations a été reporté pour le 18 novembre en cours, 11 étant sous mandat de dépôt et 9 sous contrôle judiciaire.

Par ailleurs, le même tribunal a rendu, hier

## ELECTIONS PRÉSIDENTIELLES

## L'ANIE ne s'ingérera pas dans le contenu des discours des candidats

La campagne électorale pour la présidentielle du 12 décembre, verra son clap de départ donné samedi prochain, pour trois semaines de proximité entre candidats et citoyens qui croient à cette échéance.

A ce propos, le responsable de la communication de l'ANIE, Ali Draï, est intervenu hier sur les ondes de la radio pour expliquer que

l'Instance n'a pas vocation à contrôler ou donner des directives aux cinq candidats, concernant le contenu de leurs discours de campagne.

« En collaboration avec l'Autorité de l'audiovisuel (ARAV) nous allons tenter d'être équilibrés en partageant le temps de parole de façon équitable et nous allons dans ce sens travaillé en collaboration des responsables des

matin, un jugement condamnant à six (6) mois de prison ferme, assortie d'une amende de 20.000 Da, les six jeunes arrêtés lors du hirak populaire pour "atteinte à l'unité nationale". Il s'agit du procès reporté le 22 octobre dernier en raison de la grève des magistrats.

La rue adjacente à la cour de Sidi M'hamed a connu dès les premières heures du procès une affluente de citoyens dont la majorité était des proches demandant leur libération immédiate face à une présence conséquente des forces de sécurité.

**R.N/APS**

## ALGER

## Réunion des Points focaux du Caert du 18 au 20 novembre

La 13ème réunion des Points focaux du Centre africain d'études et de recherche sur le terrorisme (Caert) se tiendra du 18 au 20 novembre courant à Alger, a annoncé mardi le centre dans un communiqué.

La même source a précisé que la réunion qui verra la participation des Points focaux nationaux et régionaux du Caert sera l'occasion d'analyser l'état actuel du terrorisme sur le continent, d'améliorer la coordination dans la lutte antiterroriste et de déterminer la voie à suivre pour faire progresser les objectifs de lutte contre le terrorisme.

Ses assises, qui regrouperont les représentants des Etats membres Africains, les partenaires internationaux et les experts invités dans la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent feront des "exposés et participeront aux discussions sur la menace terroriste en Afrique et son impact sur la situation sécuritaire continentale et proposeront des recommandations pour améliorer la coopération et la riposte à opposer à cette menace terroriste", a ajouté le Caert.

Alger a abrité plusieurs réunions des Points focaux du Caert dont la 12ème tenue en décembre 2018 sous le thème "Promotion de l'équilibre entre la lutte contre le terrorisme et les droits de l'homme en Afrique". Depuis sa création en 2004, le Caert a tenu 12 réunions de Points focaux au cours desquelles des décisions très importantes en matière de prévention et de lutte contre le terrorisme ont été prises.

Ces réunions offrent également aux participants une plate-forme unique d'interaction, de partage d'expériences et de coopération.

L'UA avait créé le Caert, dont le siège se trouve à Alger, pour coordonner les efforts individuels et collectifs interafricains pour faire face à la menace terroriste, à l'initiative de l'Algérie.

média publics», précise Ali Draï.

Selon l'ANIE n'a pas à s'ingérer dans les discours des candidats, mais néanmoins, espère-t-il, « nous attendons des candidats un discours fédérateur qui ne porte pas atteinte aux constantes de la nation, un discours non raciste et non régionalistes, car chacun des candidats est un potentiel président de la République.»

## L'UNION NATIONALE DES ENTREPRENEURS PUBLICS

# L'économie nationale est confrontée à des "contraintes drastiques"

L'économie nationale est confrontée à des "contraintes drastiques" à caractère structurel, résultant des effets cumulés de nombreux facteurs endogènes et exogènes, a déploré l'Union nationale des entrepreneurs publics (UNEP).

"D e nombreux indicateurs indiquent que l'économie nationale est actuellement confrontée à des contraintes drastiques à caractère structurel résultant des effets cumulés de nombreux facteurs endogènes et exogènes notamment la baisse importante des ressources provenant du secteur des hydrocarbures", a indiqué l'organisation patronale du secteur public dans un communiqué. Ce constat a été déposé par la réunion, tenue dimanche dernier, par le bureau national de l'UNEP pour examiner et débattre de la situation politique, économique et sociale du pays, a précisé la même source. "Au cours des derniers mois que plusieurs secteurs de l'économie nationale connaissent de graves difficultés dues notamment à la baisse importante des plans de charge, à la baisse constante de la demande sur les biens et services, ainsi qu'à la persistance des créances non recouvrées et à la difficulté d'approvisionnement en matières premières, pièces détachées ou intrants", lit-on dans le communiqué.

Cela a généré des "situations extrêmement difficiles à gérer qui hypothèquent souvent la vie même de nombreuses entreprises", a estimé l'organisation, ajoutant que "cette situation de stagnation économique, si elle venait à se poursuivre, risque d'avoir pour conséquences, notamment une déliquescence de tissu industriel national et une aggravation du chômage, qui touche de nombreux citoyens et en particulier les jeunes".

Pour l'UNEP, la crise économique que vit le pays, avec ses répercussions sociales, "s'est notamment traduite au niveau des opérateurs économiques, par de multiples et graves difficultés ainsi que de nombreux dysfonctionnements qui altèrent les rendements de la sphère d'activité économique et hypothèquent l'avenir de notre société". Cette situation de quasi stagnation, si elle venait à se poursuivre, aboutirait inéluctablement à "une régression qui se traduira par une aggravation du chômage qui touche déjà de nombreux citoyens et en particulier les jeunes".

Sur le chapitre de la préservation de l'emploi et du pouvoir d'achat des citoyens et en



"concertation" avec le partenaire social sur le sujet, les membres du bureau national considèrent que "cette situation révèle la nécessité de la mise en place urgente d'un nouveau pacte économique et social auquel participera l'ensemble des acteurs et partenaires de la sphère d'activité économique". Cette plateforme de travail consensuelle œuvrera à "assurer les conditions de la préservation et de la promotion de l'outil national de production ainsi que les conditions d'adhésion de tous les concernés à l'objectif fondamental de refondation de l'économie nationale".

## Un mot sur la situation politique

S'agissant de la situation politique qui prévaut en Algérie, l'UNEP a mis en valeur "les dispositions prises par les pouvoirs publics pour consolider l'ordre institutionnel du pays, renforcer sa stabilité et sa sécurité et réunir les conditions de son développement pour l'ancrer résolument dans la voie de la modernité et du progrès". Selon les membres du bureau national, "le processus électoral mis en place pour la tenue de la prochaine élection présidentielle, fruit d'un long et fructueux dialogue, ainsi que l'installation des mécanismes chargés de sa

conduite, dénotent de la volonté manifeste des autorités nationales à consacrer la légitimité constitutionnelle et redonner la voix au peuple pour exercer sa souveraineté dans le choix de son Président en toute transparence et sans aucune contrainte".

Ils ont relevé que "l'aboutissement de ce processus favorisera inéluctablement l'émergence et la mise en œuvre de politiques publiques de développement à la mesure des aspirations et attentes légitimes des citoyens pour une vie meilleure qui favoriseront la dynamisation du développement économique et social, à travers la poursuite des réformes entreprises qui doivent aboutir, à terme, à une amélioration sensible de l'environnement de l'entreprise nationale et du climat des affaires". "Cette dynamique devra créer les conditions devant permettre à l'ensemble des acteurs concernés de contribuer activement à réorienter l'économie, à augmenter la productivité et à insérer de façon accrue les jeunes notamment les porteurs de projets étant entendu que la ressource humaine est à la base de chaque progrès et constitue, à l'évidence, l'un des leviers fondamentaux de l'économie nationale", lit-on encore dans le communiqué.

Les membres du bureau de l'UNEP, conscients des défis auxquels se trouve confronté le pays, "appuient et soutiennent avec détermination la démarche entreprise par les Institutions de la République avec abnégation pour conduire avec sérénité le pays hors de cette période sensible qu'il traverse", et appellent "l'ensemble des adhérents de l'Union à se mobiliser avec fermeté et à accompagner le processus entrepris jusqu'à son aboutissement par l'élection présidentielle". Les membres du bureau national de l'UNEP se déclarent ainsi "engagés à œuvrer avec détermination dans le sens du renforcement de l'unité nationale, de la consécration de l'Etat de droit et de la multiplication des efforts et de l'engagement irréversible et sincère de tous les dignes enfants de l'Algérie à bâtir une société moderne basée sur une économie durable". Une Algérie, ont-ils poursuivi, "fondée sur une entreprise nationale répondant aux critères de modernité et de rentabilité afin de lui permettre de créer davantage de richesses et de postes d'emplois nouveaux au bénéfice de notre pays et de nos concitoyens qui aspirent à la stabilité et à la cohésion sociale, lesquelles demeurent le fondement de tout développement durable".

## TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

# L'Algérie pour une industrie locale des énergies renouvelables

La mise en place d'une industrie locale des énergies renouvelables est une condition sine qua non pour assurer la transition énergétique du pays, a estimé avant hier à Alger, le directeur général de l'énergie auprès du ministère de l'Énergie, Zoubir Boulkroun. S'exprimant à l'ouverture d'un séminaire autour du thème de la transition énergétique, M. Boulkroun a indiqué que "l'Algérie s'est résolument orientée vers l'élaboration d'une stratégie énergétique, lui permettant d'être un acteur énergétique dynamique, en favorisant l'utilisation des sources d'énergies autres que les hydrocarbures", citant notamment l'énergie solaire "qui devrait élargir et diversifier son profil de production".

M. Boulkroun a, toutefois, précisé que "le développement technique et technologique de toute l'industrie nationale est une condition sine qua non pour la capitalisation d'acquis susceptibles d'assurer l'émergence d'une véritable industrie nationale, moderne, compétitive et innovante".

Pour se faire, a-t-il ajouté, il y a lieu de rechercher un partenariat stratégique entre tous les acteurs de l'industrie des énergies renouvelables

pour garantir un transfert "réel" de technologie et de savoir-faire, avec la contribution des institutions spécialisées en recherche et développement.

Le défi, insiste-t-il, est de mettre en place "une véritable" activité économique orientée vers les énergies renouvelables grâce à l'industrie locale, en alliant l'intégration nationale des énergies renouvelables à grande échelle, à travers un tissu d'entreprises de PME et de sous-traitants englobant les divers métiers tout au long de la filière. L'engagement dans cette voie, "n'est pas un choix, mais une nécessité", dictée par l'impératif d'indépendance énergétique du pays à long terme, mais aussi de se placer dans le mouvement global d'une plus grande efficacité énergétique, selon lui, expliquant que l'expérience d'autres pays en la matière, montre que la réalisation d'un tel projet ne peut se concevoir que sur le long terme avec une vision ambitieuse et d'une manière progressive et ordonnée.

Présent à l'événement l'ambassadeur d'Italie en Algérie, Pasquale Ferrara, a indiqué que "dans le contexte méditerranéen, l'Italie et

l'Algérie, pays amis et voisins, déjà liés par un partenariat historique et profond dans le secteur énergétique, peuvent donc développer des synergies utiles pour faire face ensemble aux défis et saisir les opportunités de la transition énergétique, même à travers de nouveaux partenariats industriels, dans le but d'assurer un développement économique durable". C'est pourquoi, a-t-il souligné, "nous sommes convaincus que l'évolution des modèles de production et de consommation ne doit pas être considérée uniquement comme un défi, mais aussi et surtout comme une opportunité", permettant de créer richesses et emplois.

M. Ferrara a, en outre, rappelé que l'Italie occupe la première place, au même titre que l'Allemagne, en ce qui concerne l'efficacité énergétique globale parmi les 25 pays les plus consommateurs d'énergie au monde. Quant aux sources renouvelables, elles couvrent déjà 18,1% de la consommation d'énergie italienne et 39% de la production d'électricité, a-t-il rappelé, faisant de l'Italie le deuxième pays européen pour la production d'énergie renouvelable et le huitième au monde.

## Une rencontre prochaine de l'industrie algérienne et européenne du secteur photovoltaïque

Pour sa part, le ministre conseiller de la délégation de l'Union européenne (UE) à Alger, Stéphane Mechat, a indiqué que la transition énergétique "est au cœur" des relations entre l'Algérie et l'UE, ajoutant que ce partenariat, en place depuis 2015, offre l'opportunité aux deux parties d'échanger sur tous les sujets pertinents (hydrocarbures, électricité, renouvelables et efficacité énergétique). D'ailleurs, a-t-il annoncé, il est prévu d'organiser prochainement une rencontre de l'industrie algérienne et européenne du secteur photovoltaïque qui devra permettre un échange d'expériences et la diffusion de bonnes pratiques au profit des industriels et des régulateurs.

Ce partenariat, s'est-t-il félicité, est soutenu par le programme de coopération et d'appui de l'UE au secteur des énergies renouvelables et l'efficacité énergétique en Algérie, financé à hauteur de 10 millions d'euros par l'UE et un (01) million d'euros par l'Algérie, avec une composante "importante" d'assistance

technique. A signaler que ce séminaire a été organisé par l'ambassade d'Italie à Alger, en collaboration avec l'Institut des affaires internationales (IAI) de Rome, sous le thème : "Transition énergétique : défis et opportunités pour développer la coopération dans la méditerranée". Ses deux sessions ont été dédiées respectivement à la coopération institutionnelle et au rôle de l'industrie dans les énergies renouvelables. Des représentants du CREG, de l'APRUE, de MedReg (Association des autorités de régulation de l'énergie de la Méditerranée), de Med-TSO (Association des opérateurs des systèmes de transmission de la Méditerranée), de l'autorité italienne de régulation pour l'énergie, les réseaux et l'environnement (ARERA), ainsi que d'entreprises opérant dans le secteur énergétique ont pris part à cet événement. L'expérience de plusieurs sociétés algériennes, à leur tête Sonelgaz, ainsi que des sociétés italiennes en matière de développement des énergies renouvelables ont été présentées par les intervenants qui ont également examiné les opportunités de coopération et de partenariats entre l'Algérie et l'Italie.

## APN

# Loukal met en avant l'importance de l'amendement de la loi organique relative aux lois de Finances

Le ministre des Finances, Mohamed Loukal, a présenté, hier à l'Assemblée populaire nationale (APN), le projet de loi organique modifiant et complétant la loi organique 18-15 relative aux lois de Finances qui propose la séparation du régime fiscal du secteur des hydrocarbures.

Lors d'une séance plénière présidée par Slimane Chenine, président de l'Assemblée à laquelle a pris part le ministre de l'Énergie, Mohamed Arkab, et le ministre des Relations avec le parlement, Fethi Khoulil, M. Loukal a présenté le contenu du projet d'amendement qui propose la révision de l'article 18 de la loi actuelle stipulant que "seules les lois de finances prévoient des dispositions relatives à l'assiette, aux taux et aux modalités de recouvrement des impositions de toute nature ainsi qu'en matière d'exonération fiscale".

Cependant, pour permettre au nouveau projet de loi sur les hydrocarbures présenté à l'APN pour débat, de prévoir des dispositions fiscales, le ministère de l'Énergie a proposé l'amendement de cet article en permettant au secteur des hydrocarbures de posséder sa propre fiscalité et en séparant cette dernière des lois de finances.

A cet effet, un nouvel alinéa a été rajouté à l'article 18 stipulant que le régime fiscal applicable aux activités à venir liées au secteur des hydrocar-



bures pourrait être introduit à "un statut particulier" en "excluant les dispositions relatives aux exonérations fiscales".

Le ministre a précisé que les activités à venir concernées comprendront l'exploration, l'exploitation et la production, ajoutant que cette séparation est "exceptionnelle" pour les activités à venir des hydrocarbures.

Cet amendement aura à renforcer le rôle de Sonatrach en sa qualité d'opérateur écono-

mique dans le développement du pays à travers l'introduction de la flexibilité nécessaire dans ses négociations avec ses partenaires étrangers en vue de relancer les activités de prospection et d'exploration en stagnation depuis des années.

La négociation des partenaires de Sonatrach directement avec la société nationale sur les détails de la fiscalité appliquée aux contrats de partenariat dans les domaines de prospection et d'exploration

"leur donnera la confiance et mettra fin à la bureaucratie dans ce domaine".

Amendée l'année dernière à travers l'introduction de réformes de fond, la loi organique 17-84 relatives aux lois de Finances, autorisait, en son article 13, la possibilité de la législation fiscale à travers d'autres textes que les lois de Finances, notamment en ce qui concerne la loi sur les hydrocarbures. Cette possibilité a été annulée par l'article 18 de la loi 18-15.

## ALGÉRIE-GABON

## Pour la promotion des relations économiques

Le ministre du Commerce, Saïd Djellab s'est entretenu, hier à Libreville, avec le ministre gabonais du Commerce, de l'Artisanat et des Petites et Moyennes entreprises, et de l'Industrie, Jean Marie Ogandaga, avec lequel il a évoqué les moyens de promotion des relations bilatérales entre l'Algérie et le Gabon dans divers domaines, notamment économique.

L'entretien, qui a eu lieu en marge de la Foire des produits algériens ouverte hier à Libreville, a permis aux deux ministres d'évoquer les moyens de renforcement des relations économiques dans

le cadre de la Zone de libre échange africaine (ZLECAF). Mettant en avant le partenariat entre l'Algérie et le Gabon à travers la redynamisation du Conseil des affaires et les mécanismes de promotion de l'échange commercial, M. Djellab a affirmé que les différentes potentialités économiques hors hydrocarbures que recèle l'Algérie étaient à même de lui permettre de fabriquer un produit africain aux normes internationales.

De son côté, le ministre gabonais s'est félicité "de la forte participation de l'Algérie", rappelant "la signature, lors de l'édition précédente, de différents ac-

cords de coopération et de partenariat entre les deux pays". A ce titre, les deux ministres ont souligné la nécessité de renforcer les échanges de visites entre les hommes d'affaires des deux pays en vue de développer leurs relations commerciales et renforcer les potentialités d'export de l'Algérie au Gabon et dans les pays voisins.

La Foire des produits algériens devrait être couronnée par la signature d'accords de coopération et de partenariat entre les deux pays afin d'approvisionner le marché gabonais et celui des pays avoisinants en différents produits algériens.

## RÉDUIRE LA DÉPENDANCE AUX HYDROCARBURES

## Les flux financiers doivent correspondre à la productivité réelle

L'Algérie doit œuvrer à générer des flux financiers correspondant à la productivité réelle de son économie, en réduisant sa dépendance aux hydrocarbures, a indiqué hier à Alger le professeur en économie, Youcef Benabdellah.

S'exprimant sur les ondes de la radio nationale, l'économiste a regretté le fait que les données liées aux aspects financiers "ne sont pas reliés aux aspects réels de l'économie nationale".

Selon lui, l'économie nationale "s'est appauvrie depuis quarante ans, alors qu'elle manifestait des apparences de richesse notamment avec l'appui des réserves de change qui ont pu atteindre les 200 milliards de dollars et le fonds de régulation des recettes (FRR)".

Il a, dans ce sens, affirmé la nécessité de réfléchir aux méthodes pour produire de la ri-

chesse sans recourir au pétrole et sans épuiser les réserves de change du pays.

"C'est le chantier difficile et douloureux qui attend les Algériens et les prochains gouvernants", a-t-il soutenu.

Pour remédier à cette situation et bâtir une économie nationale solide, il a recommandé de "rétablir les équilibres financiers, notamment au niveau du budget de l'Etat", appelant à développer "une capacité régalienne pour débusquer des réserves financières".

Il s'agit également de "réduire le déficit de la balance des paiements en réussissant la bataille de l'export à travers une production nationale solide et de qualité pour diversifier les recettes d'exportation et ainsi réduire la vulnérabilité de l'économie nationale vis-à-vis de l'extérieur".

L'intervenant a également plaidé en faveur d'un investissement public orienté vers la pro-

ductivité économique et non "vers la demande publique".

Concernant les investissements directs étrangers (IDE), M. Benabdellah a estimé nécessaire de les orienter vers les secteurs à forte valeur ajoutée.

Pour ce faire, l'élaboration d'une stratégie nationale s'impose pour diriger les IDE vers les secteurs permettant une transformation structurelle de l'économie nationale, a-t-il expliqué, précisant que le principal secteur devant être visé est le secteur industriel.

M. Benabdellah a, en outre, appelé à la mise en place d'un système d'incitation en faveur des investissements locaux.

Par ailleurs, l'économiste a appelé les pouvoirs publics à entreprendre une stratégie de développement sur le long terme "qui assure une stabilité institutionnelle aux investisseurs" qu'ils soient nationaux ou étrangers.

## EL-OUED

## Valoriser le rôle de l'agronome dans la préparation d'un produit agricole exportable

Les participants au 3ème séminaire national des agronomes, sous le thème "de la production à l'exportation", tenu ce lundi à El-Oued, ont mis en avant le rôle de l'agronome et le défi de préparer un produit agricole exportable.

L'agronome Aissaoui Khalel a, dans une communication intitulée "produits exportables par l'usage de procédés agricoles sains", appelé les acteurs du secteur de l'agriculture à réfléchir sérieusement, en coordination avec les instances de tutelle, à la mise en place de mécanismes pratiques (feuille de route), susceptibles d'assurer un accompagnement des agronomes aux agriculteurs pour trouver des solutions étudiées à même de permettre de surmonter les contraintes de labours-semailles et réaliser une production quantitative et qualitative répondant aux standards internationaux.

Le président du bureau de l'Union nationale des agronomes, Mounir Oubiri, a mis en exergue l'importance de la création, avec le concours des centres de recherches techniques et agricoles et les institutions universitaires, d'un organisme "scientifique et technique" regroupant tous les acteurs du secteur agricole, notamment les promoteurs (producteurs), pour servir d'instance techniquement habilitée à accompagner les agriculteurs dans les phases de préparation du produit agricole exportable.

S'agissant de l'exportation, l'intervenant a estimé nécessaire l'implication des différents opérateurs dans la démarche d'ancrage de "la culture de l'exportation" des produits agricoles, notamment les primeurs, comme mécanisme d'investissement efficace au regard de son importance dans la création d'une richesse économique alternative aux hydrocarbures et répondre aux orientations conjoncturelles du pays exigeant la contribution au développement de l'économie nationale.

Plusieurs agronomes ont, lors du débat qui s'en est suivi, mis en valeur l'importance de l'utilisation rationnelle des produits phytosanitaires et des pesticides, ainsi que du suivi par les agriculteurs des précautions techniques liées aux effets de ces produits sur les cultures, notamment les fruits et légumes.

Par souci d'assurer la récolte d'un produit exportable, les agronomes ont suggéré la création d'une instance technique chargée de l'opération de contrôle, avant l'exportation des récoltes vers les marchés internationaux, des effets des produits phytosanitaires sur les produits agricoles, tout en se conformant aux décisions de cette instance dans le cadre des mécanismes pris pour la préparation d'un produit agricole exportable.

Le ministre de l'agriculture, de développement rural et de la pêche, a appelé, dans un message lu en son nom par l'inspecteur du ministère, Abdelkader Moussa, à "la nécessaire contribution de l'agronome au développement de l'agriculture pour atteindre un produit meilleur aux plans qualitatif et quantitatif, à travers l'accompagnement de l'investisseur agricole dans toutes les phases de labours et d'ensemencement".

"L'agronome est devant un défi de développement de l'agriculture par la mise en œuvre de procédés scientifiques et techniques dans le domaine et la vulgarisation des décisions prises par le Gouvernement en faveur des agriculteurs pour le développement de l'agriculture dans la monde rural", est-il ajouté dans le message adressé aux séminaristes.

Le président du bureau exécutif des agronomes arabes, Yahia Baggour, a mis l'accent, de son côté, sur "la nécessaire coopération et l'échange d'expériences entre les pays arabes dans le domaine agricole", avant de souligner que "la production de produits alimentaires à travers l'agriculture est l'élément essentiel pour la stabilité et la cohésion des pays arabes".

Et d'ajouter : "les pays arabes renforcent d'importantes potentialités à même d'en faire des pays pionniers dans la production de produits agricoles dans le monde, état de fait ne pouvant être réalisé que par la conjugaison des efforts des partenaires". Initié par l'Union nationale des agronomes, le 3ème séminaire international des agronomes "L'agronome, de la production à l'exportation" (11-12 novembre), organisé au complexe la "Gazelle d'Or" à El-Oued coïncide avec la tenue de la 87ème session du bureau exécutif des agronomes arabes.

**RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE**

**WILAYA D'ALGER  
DIRECTION DU BUDGET, DE LA COMPTABILITÉ ET DU PATRIMOINE  
AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT  
N°20/W.A/D.B.C.P./2019  
NIF/N° 41000200016085**

La direction du Budget, de la comptabilité et du patrimoine de la wilaya d'Alger lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales portant, **Acquisition et installation d'Equipement d'une salle de sport et de relaxation au profit de la Wilaya d'Alger**

Il est adressé aux entreprises justifiant les conditions d'éligibilité suivantes :

**1- Capacité professionnelle**

- Ayant la qualité de fabricant justifiant son activité par des certificats de fabricant délivré par la chambre nationale de commerce et de l'industrie ;
- Ou ayant la qualité d'importateurs justifiant leurs activités par un registre de commerce qualifié en la matière ;
- Ou ayant la qualité de revendeurs possédants la copie du contrat liant les revendeurs au concessionnaire ;

**2- Capacité financière :**

- Ayant une moyenne au minimum de : **15.000.000,00 DA** du chiffre d'affaires des trois dernières années (2016-2017-2018)

**3- Capacité technique :**

- Références professionnelles : ayant réalisé **Un (01) prestation** au minimum de même nature (justifier par les attestations de bonne exécution établi par le service contractant).

Le cahier des charges est mis à la disposition des candidats soumissionnaires contre paiement non remboursable de **Deux Mille Dinars (2.000,00 DA)**, représentant les frais de documentation et de reprographie, à verser au compte trésor de la Wilaya d'Alger sous numéro : 4020113, ce cahier des charges sera retiré au niveau de la :

**Direction du Budget, de la Comptabilité et du patrimoine de la Wilaya d'Alger - 4<sup>ème</sup> étage  
08, rue ASSELAH Hocine Alger Centre.**

• Les soumissions doivent être accompagnées obligatoirement des pièces et document en cours de validité exigés Par la réglementation en vigueur.

Contenu du dossier de soumission :

**I - Le dossier de candidature qui contient :**

- La déclaration de candidature selon le modèle ci-joint ;
- La déclaration de probité selon le modèle ci-joint ;
- Les statuts pour les sociétés ;
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise ;
- Tout document permettant d'évaluer les capacités des soumissionnaires ;

**1- Capacité professionnelle :**

- o Avoir des certificats de fabricant délivré par la chambre nationale de commerce et de l'industrie ;
- o Avoir un registre de commerce qualifié en la matière ;
- o Avoir un contrat liant les revendeurs au concessionnaire.

**2- Capacité financière :** Bilans Fiscaux des trois dernières années ou le C 20 (2016-2017 et 2018)

**3- Capacité technique :**

- Référence professionnelles : Expérience dans l'exécution des prestations à ceux prévus dans le cadre du marché (**Fourniture et installation de matériel sportif**) accompagné d'une (01) attestation de bonne exécution délivrée par les maîtres de l'ouvrage ;

**II - L'offre technique qui contient :**

- Une déclaration à souscrire dûment remplie, signée, datée et cachetée ;
- Le présent cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté »
- Tout document permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif et tout autre document exigé en application des dispositions de l'article 78 du décret présidentiel 15.247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public :
  - o Une description détaillée des caractéristiques techniques et des performances des fournitures (Fiche technique) établie, signée et paraphé par le soumissionnaire ;
  - o Documentations et prospectus se rapportant à la fourniture ;
  - o Certificat de conformité de chaque équipement ;
  - o Lettres d'engagements pour la garantie et service après-vente et la disponibilité de la pièce de rechange ;
  - o Lettre d'engagement pour le délai de livraison.
  - o Liste des moyens humains accompagnés de tous les justificatifs
  - o Liste des moyens matériels accompagnés de tous les justificatifs

**III - L'offre financière qui contient :**

- La lettre de soumission dûment remplie, signée, datée et cachetée ;
- Le bordereau des prix unitaires (BPU) dûment rempli, signée, datée et cachetée ;
- Le détail quantitatif et estimatif (DQE) dûment rempli, signée, datée et cachetée ;

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offre ainsi que la mention « Dossier de Candidature », « Offre Technique » et « Offre Financière ». Ces trois enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, ne comportant que la mention :

**« A ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'analyse des offres »**

Avis d'appel d'offre National Ouvert avec exigence de la capacité minimale N°20/2019

**Acquisition et Installation d'Equipement d'une salle de sport et de relaxation au profit de la Wilaya d'Alger**

La durée de préparation des offres est fixée **Dix (10) Jours** à compter de la date de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans le Bulletin Officiel des Marchés de l'Opérateur Public (BOMOP) ou dans les quotidiens nationaux. La date de dépôt des offres est fixée au dernier jour de la préparation des offres, à 12h00. Les offres doivent être déposées à l'adresse suivante :

**Direction du Budget, de la Comptabilité et du patrimoine de la Wilaya d'Alger  
Direction du Budget, de la Comptabilité et du patrimoine de la Wilaya d'Alger - 4<sup>ème</sup> étage  
08, rue ASSELAH Hocine Alger Centre.**

L'ouverture des offres techniques et financières aura lieu le dernier jour de la préparation des offres à 13h00, en présence des soumissionnaires. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs soumissions pendant la durée de préparation des offres augmentés de 03 Mois et ce à compter de la date de leur dépôt.

Ministère de l'Agriculture, du développement rural et de la pêche  
Direction générale des forêts  
Conservation des forêts de la Wilaya de Laghouat



Avis de concours sur titre

La conservation des forêts de la Wilaya de Laghouat, lance un concours sur titre, pour l'accès aux grades suivants :  
Les postes financiers vacants du plan de gestion des ressources humaines pour 2019 sont (05), dont (04) destinés à un recrutement externe.

Grade	Cadre de recrutement	Conditions d'accès	Spécialités demandées	Nombre de poste ouverts	Lieu de travail	Autres conditions d'accès
Inspecteur en chef des forêts	Concours sur titre. Les concours de recrutement comportent, au préalable : 1. Un examen médical. 2. Un test psychotechnique. 3. Une épreuve d'éducation physique et sportive.	Diplôme d'ingénieur d'état ou Master ou d'un titre reconnu équivalent dans l'une des spécialités demandées	1. Foresterie 2. Ecologie et protection de la nature 3. Biodiversité et gestion durable des milieux naturels 4. Conservation de la nature et de l'environnement 5. Valorisation des ressources végétales 6. Biologie végétale et animale 7. Aménagement rural 8. Génie rural 9. Gestion des écosystèmes forestiers 10. Management des écosystèmes forestiers et stepaniques 11. Foresterie et conservation de la biodiversité 12. Ecologie forestière 13. Sciences forestières 14. Ecologie et dynamique des écosystèmes forestiers et continentaux 15. Mise en valeur des terres 16. Foresterie : aménagement des bassins versants et forestiers 17. Pathologie des écosystèmes 18. Protection de la nature : écologie, gestion et conservation de la biodiversité 19. Foresterie : aménagement et gestion des forêts 20. Foresterie : gestion des écosystèmes 21. Foresterie : protection des forêts 22. Biologie appliquée et environnement : gestion et fonctionnement des écosystèmes aquatiques et forestiers 23. Zoologie animale et forestière : entomologie 24. Protection et gestion durable des milieux naturels et des paysages 25. Agronomie et bio-indicateurs 26. Ecosystèmes forestiers	Quatre (04) poste dont deux (02) réservés pour les employés de la conservation des forêts de la Wilaya de Laghouat, dans le cadre de dispositif d'aide à l'insertion professionnelle DAP	Conservation des forêts de la Wilaya de Laghouat	1. Avoir une taille minimale de 1,66 m pour les hommes et 1,58 m pour les femmes ; 2. Présenter une acuité visuelle totalisée de 15/20, sans correction par des verres ou lentilles, sans que l'acuité visuelle minimale pour un seul œil ne soit inférieure à 7/10èmes ; 3. Justifier de la position vis-à-vis du service national et ne pas être dispensé pour des raisons médicales. - Avoir les aptitudes physiques et psychiques compatibles avec l'emploi postulé ; 4. Etre résident dans le territoire de la Wilaya de Laghouat
Inspecteur des forêts		Diplôme des études universitaires appliquées ou d'un diplôme de technicien supérieur ou d'un titre reconnu équivalent dans l'une des spécialités demandées	1. Foresterie 2. Ecologie et protection de la nature 3. Biodiversité et gestion durable des milieux naturels 4. Conservation de la nature et de l'environnement 5. Valorisation des ressources végétales 6. Biologie végétale et animale 7. Aménagement rural 8. Génie rural 9. Plantation des arbres fruitiers 10. Paysagisme et horticulture 11. Horticulture ornementale et paysagisme	01		

— Les dossiers de candidature aux concours de recrutement doivent comporter les pièces suivantes :

- une (1) demande manuscrite ;
- une (1) copie de la carte nationale d'identité ;
- une (1) copie du titre ou du diplôme exigé, à laquelle sera joint le relevé de notes du cursus d'étude ou de formation ;
- une (1) fiche de renseignements, dûment remplie par le candidat ;
- un certificat d'acuité visuelle délivré par un médecin spécialiste (avoir une acuité visuelle totalisée de 15/20 pour les deux yeux sans verres correcteurs ou de lentilles de contact, sans que l'acuité visuelle minimale d'un seul œil ne soit inférieure à 7/10èmes) ;
- trois (3) certificats médicaux (médecine générale, physiologie et cardiologie) délivrés par un médecin spécialiste attestant de l'aptitude du candidat à occuper l'emploi postulé ;
- un (1) certificat de tolse (avoir une taille minimale de 1,66 m pour les candidats et 1,58 m pour les candidates).

— Les candidats définitivement admis aux concours de recrutement doivent, préalablement à leur nomination dans les grades postulés, compléter leur dossier administratif par les documents suivants :

- une (1) copie du document justifiant la situation du candidat vis-à-vis du service national ;
- un (1) extrait du casier judiciaire, en cours de validité ;
- un (1) certificat de résidence pour les concours de recrutement dans les emplois localisés dans la wilaya
- un (1) extrait de l'acte de naissance ;
- deux (2) photos d'identité

**N.B :** Date de clôture d'inscription et de 15 jours à compter de la date du publication de l'avis.

- Hébergement non assuré
- Lieu de travail : siège de la conservation



PAGE RÉALISÉE PAR SID ALI NACERI

TISSEMSILT

# 130 millions DA pour l'équipement et la réhabilitation d'infrastructures sportives



Une enveloppe financière de 130 millions DA a été débloquée pour l'équipement et la réhabilitation de plusieurs infrastructures juvéniles et sportives dans la wilaya de Tissemsilt, a-t-on appris lundi du directeur du secteur.

Présentant un rapport sur son secteur dans le cadre des travaux de la 3e session ordinaire de l'Assemblée populaire de wilaya (APW), Ali Bouderbala a indiqué que ce montant, qui s'inscrit au titre du fonds de développement

des Hauts plateaux pour l'exercice en cours, est consacré à la réhabilitation des structures juvéniles en état de délabrement dans les communes de Tissemsilt, Ouled Bessam, Khemisti, Layoune, Ammari, Theniet El Had et Bordj Emir Abdelkader.

Une tranche de ce montant est destinée à l'équipement de maisons de jeunes, de complexes sportifs de proximité et de salles omnisports des communes et une autre à l'aménagement et au revêtement en gazon artificiel de deux stades

de proximité à Layoune et Sidi Abed et de l'ancien stade de Khemisti.

Par ailleurs, M. Bouderbala a annoncé que le secteur sera bientôt doté d'un complexe sportif de proximité (CSP) et d'un centre de loisirs au chef-lieu de wilaya et d'un autre CSP à Larbaa.

En outre, il est prévu la mise en service en début d'année prochaine du CSP de Boukaid, d'une salle spécialisée de sports à Theniet El Had, en plus de la réception du siège de l'Office des établisse-

ments de jeunes (ODEJ) à Tissemsilt.

Concernant le projet de la piscine de proximité couverte de Lazhariya, le DJS a signalé que les travaux sont à l'arrêt à cause d'un conflit juridique avec l'entreprise de réalisation.

L'ordre du jour de cette session ordinaire de l'APW a comporté l'examen des dossiers de l'emploi et de la rentrée universitaire 2019-2020 et l'élection de Sekoum Othmane et Mohammed Sahouane comme vice-présidents de l'APW.

## INCENDIE À LA MATERNITÉ D'EL-OUED

# Le prononcé du jugement renvoyé au 19 novembre

Le juge des délits du tribunal d'El-Oued a renvoyé au 19 novembre courant le prononcé du jugement concernant l'affaire des sept (7) personnes impliquées dans le décès de huit (8) nourrissons dans un incendie à la maternité de l'établissement public spécialisé Mère-Enfant "Bachir Bennacer" à El-Oued, et ce lors du procès ouvert lundi, a-t-on appris de source judiciaire.

Les auditions, dans le cadre de l'instruction judiciaire, ont concerné sept prévenus, à savoir le directeur de l'EHS-Mère-Enfant "Bachir Bennacer", la coordinatrice chargée de la gestion de la maternité relevant de cet EHS, le directeur de la permanence, la chargée du contrôle médical, du chef de service pédiatrie néonatale, un chargé de maintenance et une infirmière de nationalité cubaine de permanence dans la salle où a eu lieu l'incendie.

Le juge des délits a également entendu, dans le cadre du procès, quatorze (14) témoins, en majorité du staff médical et paramédical exerçant à la maternité (4 infirmières de nationalité cubaine et 10 témoins nationaux (7 femmes et 3 hommes), en l'absence au procès de 5 autres témoins. Les plaidoiries de la défense, assurée par 27 avocats, ont clamé l'innocence de leurs mandants, au motif d'absence de preuves les condamnant.

Le magistrat instructeur du tribunal d'El-Oued avait ordonné le 25 septembre dernier le placement des sept mis en cause en détention provisoire sous le chef d'inculpation de "laisser-aller et négligence ayant



entraîné la mort accidentelle". Une enquête sécuritaire et judiciaire avait été ouverte concernant l'incendie enregistré à la maternité relevant de l'EHS Bachir Bennacer, sise au quartier

du 17 octobre à El-Oued, et ayant coûté la vie à huit (8) nourrissons (3 par brûlure et 5 par asphyxie). L'incendie avait été provoqué par un court-circuit électrique sur un appareil

anti-moustique, selon les premiers éléments d'enquête à l'époque. Les services de la protection civile ont fait état, le 24 septembre 2019 vers 3h52, de la mort de 8 nourrissons,

entre brûlés et asphyxiés par la fumée de l'incendie, et ont secouru 76 autres personnes (11 nourrissons, 37 parturientes et 28 travailleurs et travailleuses de la structure de santé).

## CNAC DE SÉTIF

### Financement depuis janvier dernier de 122 projets

Cent vingt-deux (122) projets d'investissement ont été financés à Sétif depuis début 2019 jusqu'à ce mois de novembre dans le cadre de la Caisse nationale d'assurance chômage (CNAC), a-t-on appris lundi de responsables de ce dispositif d'aide à l'emploi.

Le nombre de projets financés par la CNAC a connu une augmentation de 23% par rapport à la même période de l'année 2018 avec 93 dossiers financés, a affirmé à l'APS le chargé de la communication et de l'information auprès de l'Agence de Sétif de la CNAC, Abedlouahab Chetibi.

Les projets financés durant l'année en cours ont permis l'ouverture de 315 postes de travail portant le nombre de postes d'emploi

créés depuis 2004 dans le cadre de la CNAC à environ 9.800 postes selon la même source. De janvier 2019 à fin octobre, 359 dossiers ont été déposés auprès de la CNAC par des porteurs de projets contre 193 dossiers déposés en 2018, soit une augmentation de 46%, a fait savoir la même source.

Depuis la création de la CNAC en 2004 jusqu'à novembre 2019, il a été procédé au recouvrement de 59% des dettes auprès des bénéficiaires des crédits de financement qui ont concrétisé leurs projets dans divers secteurs, a souligné M. Chétibi qui a mis l'accent sur l'importance de ces investissements dans la promotion du développement local et la créa-

tion de la richesse.

Le taux de recouvrement des dettes de la CNAC a été qualifié d'"acceptable", reflétant la concrétisation effective des activités d'investissement financées, a-t-on encore souligné.

Outre le financement des projets, la CNAC assure le suivi des projets lancés et contribue à la résolution des contraintes et préoccupation dont font face les investisseurs, selon la même source.

La CNAC organise aussi des rencontres de proximité de sensibilisation au profit des jeunes des établissements de la formation professionnelle notamment pour expliquer les procédures et avantages accordés par ce dispositif d'aide à l'emploi.

## NÂAMA

### Vers un changement du tracé du chemin de fer hors tissu urbain

Une proposition d'un changement du tracé du chemin de fer traversant le centre urbain de la ville de Nâama se fera prochainement, a annoncé lundi le wali, Mohamed Hadjar.

En réponse aux représentants des citoyens ayant observé lundi un sit-in devant le siège de la wilaya revendiquant un changement de l'itinéraire du chemin de fer traversant le centre-ville de Nâama, il a souligné que cette ligne sera au programme de la prochaine visite ministérielle dans la wilaya pour régler ce problème soulevé depuis plusieurs années.

Mohamed Hadjar a fait savoir aux protestataires que l'Agence

nationale des études et du suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (ANISREF) a lancé un appel d'offres pour la réalisation de 6 viaducs au niveau de la ligne (Mécheria-Béchar) traversant les zones urbaines des communes de Nâama, Mécheria et Ain Sefra comme une des solutions de principe pour la prévention contre les risques lors du passage des trains au sein du tissu urbain.

Des dizaines d'habitants de la commune de Nâama se sont rassemblés lundi devant le siège de la wilaya après avoir bloqué la circulation routière au centre-ville, réclamant le changement du tracé du chemin de fer en dehors du tissu urbain, a-t-on constaté.

Les protestataires dont plusieurs jeunes ont brandi, au niveau du boulevard principal du centre-ville de Nâama, des slogans dont "nécessité de changer le tracé du chemin de fer comme priorité urgente" et "notre vie est en danger", avant de se disperser dans le calme.

Dans des déclarations à l'APS, des protestataires ont revendiqué une intervention urgente des pouvoirs publics pour changer l'itinéraire de cette ligne en dehors de la ville, soulignant que le passage du train constitue un véritable danger.

## FERROVIAL ANNABA

### Production "dés 2020" de plus de 8000 containers

L'Entreprise nationale de construction de matériels et équipements ferroviaires "Ferroviaal" Annaba produira "dés 2020" plus de 8.000 containers dans le cadre de la convention signée avec le groupe algérien de transport maritime (GATMA), a indiqué lundi à l'APS

son directeur général, Lamri Bouyoucef. La diversification de la production constitue pour Ferroviaal Annaba, "la clé de la réussite économique et du positionnement sur le marché local et étranger", a souligné M. Bouyoucef expliquant qu'une enveloppe de 4 milliards de dinars a été spécialement

consacrée à la production de ces containers.

Le plan de développement de Ferroviaal-Annaba repose sur le renouvellement des moyens de production et l'ouverture de nouvelles branches de production en adéquation avec les besoins du marché, et ce, à travers la mise à niveau de ses infrastructures de base et l'investissement dans les domaines technologiques, a-t-il soutenu.

Soulignant les bienfaits économiques de ce projet, le DG de "Ferroviaal Annaba a relevé que la mise en exploitation de ces containers dans les différents ports du pays va permettre d'économiser les frais de devises

induits par leurs locations.

Par ailleurs, Ferroviaal vient de faire l'acquisition de 80 équipements industriels dans le cadre des opérations d'équipement et de modernisation de son matériel de production, a-t-on fait savoir.

Rattachée au ministère de l'Industrie et des mines, Ferroviaal-Annaba est dotée de machines-outils de haute performance, d'installations modernes et d'un personnel technique maîtrisant le savoir-faire en wagonnage. L'entreprise emploie actuellement 513 personnes de différentes catégories professionnelles.



### ASPHYXIE AU MONOXYDE DE CARBONE À CONSTANTINE

# Hausse du nombre d'interventions des secours

Une hausse de 42,70 % du nombre d'interventions des pompiers secouristes dans les accidents d'asphyxie au monoxyde de carbone a été enregistrée depuis le début de l'année 2019, a-t-on appris lundi auprès des responsables de la Protection civile.

**D**urant cette période, lors de laquelle 153 interventions ont été effectuées, les éléments de la Protection civile déplorent la mort de six (6) personnes par asphyxie au monoxyde de carbone, dont deux (2) enfants et deux (2) femmes, contre huit (8) décès enregistrés durant la même période de l'année dernière, lors de laquelle 112 interventions ont été effectuées, a précisé la même source.

S'exprimant en marge du lancement d'une campagne de sensibilisation aux risques du monoxyde de carbone, le chargé de la communication auprès de la direction de la Protection civile, le lieutenant, Nouredine Tafer, a indiqué à l'APS que cette opération, organisée en collaboration avec plusieurs directions concernées a ciblé les cités de l'extension Ouest de l'unité de voisinage (UV) 20 de la ville d'Ali Mendjeli.

Selon le même responsable, cette caravane de prévention, menée en coordination avec la concession de l'électricité et du gaz de Constantine, ainsi que la direction du commerce, s'inscrit dans le cadre des efforts consentis visant à informer et à sensibiliser quant aux dangers de la mauvaise utilisation des appareils fonctionnant au gaz naturel, ainsi qu'à inculquer une culture de prévention chez les citoyens.

Les éléments de la Protection



civile ainsi que ceux de la concession de l'électricité et du gaz ont effectué une opération "porte à porte" dans des cités récemment livrées à l'extension Ouest de l'unité de voisinage UV 20 de la ville d'Ali Mendjeli où ils ont informé les bénéficiaires de ces logements des méthodes les plus sûres de l'installation des appareils de chauffage, du contrôle des ins-

tallations et des conduites de gaz. De son côté, le responsable de la communication auprès de la direction de la concession de l'électricité et du gaz de Constantine, Ouahiba Takhris, a fourni les explications nécessaires se rapportant au respect des mesures de sécurité, notamment le contrôle des installations de gaz et du système d'évacuation des gaz brûlés,

afin d'éviter les risques d'une asphyxie.

A son tour, la représentante de la direction du commerce, Ouidad Zouaghi a insisté auprès des citoyens sensibilisés sur la nécessité d'acquiescer des tuyaux en cuivre au lieu de ceux fabriqués en plastique, pour le raccordement des appareils de chauffage et des chauffe-eaux.

En plus de l'utilisation de matériels non conformes aux normes requises ainsi que des appareils de chauffage de mauvaise qualité, des anomalies constituant un danger pour la vie des citoyens, notamment le mauvais aménagement des cheminées et du système d'évacuation des gaz brûlés, ont été constatées lors de cette sortie sur le terrain, a-t-on signalé.

### KHENCHELA

## Report de la distribution des logements Cnep-immo

La distribution de 1.000 logements de type Cnep-immo dans la wilaya de Khenchela a été reportée à une "date ultérieure" en raison du retard enregistré dans le lancement des travaux d'aménagement extérieur, a-t-on appris lundi des services de l'Agence locale de la Caisse nationale du logement (CNL).

"Le retard enregistré dans le lancement des travaux d'aménagement extérieur à cause d'un problème de financement, a été derrière le report de la distribution de ces logements dont la construction avait été achevée, il y a 3 ans", a souligné le directeur local de la CNL, Rachid Boumekouaz.

La même source a indiqué qu'il a été décidé, à l'issue d'une visite effectuée récemment par des responsables du ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, de prendre en charge sur fonds de la CNL, les charges financières de l'aménagement extérieur du projet de 1.000 logements dépendant de la Caisse nationale d'épargne et de prévoyance (Cnep).

L'Agence locale de la CNL a dégagé les budgets nécessaires pour l'opération d'aménagement extérieur des logements cnep-immo, a souligné le même responsable, affirmant que cette contrainte a été levée.

Le suivi de l'aménagement ex-



térieur de ces logements "cnepe-immo" a été confié à l'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL) qui s'occupera de toutes les procédures administratives et légales nécessaires, le lancement de l'avis d'appel d'offre et la désignation des entreprises de réalisation notamment.

Compte tenu de ces données, le lancement des travaux d'aménagement extérieur de ce site situé

au chef lieu de Khenchela interviendra "d'ici à début 2020 si les conditions météorologiques adéquates y seront", a encore souligné M. Boumekouaz.

L'Agence de Khenchela de la CNL a établi 425 décisions d'octroi d'aide de l'Etat (700.000DA) sur un total de 494 dossiers étudiés, en attendant la validation d'une deuxième liste contenant 361 bénéficiaires, a fait savoir le même responsable.

### FONCIER AGRICOLE À ORAN

## Dépôt de près de 800 demandes de régularisation

Pas moins de 798 agriculteurs de la wilaya d'Oran ont déposé des demandes à l'Office national des terres agricoles (ONTA) pour régulariser leur situation, a-t-on appris lundi du directeur des services agricoles, Tahar Kadi.

Il s'agit d'agriculteurs qui exploitent des terres dans différentes communes de la wilaya et qui ne disposent pas de titres de propriété, a indiqué à l'APS M. Kadi, soulignant que les dossiers seront étudiés par la tutelle.

Dans ce sillage, M. Kadi a fait savoir qu'une commission pour recenser les agriculteurs qui exploitent des terres agricoles sans documents, créée par circulaire ministérielle de juillet 2018, effectuée des sorties dans différentes daïras d'Oran.

Regroupant les représentants de

plusieurs directions et instances dont la direction des domaines, le cadastre, les collectivités locales, la DSA et l'ONTA, cette commission mixte est chargée de recenser tous les agriculteurs exploitant des terres sans détenir les documents nécessaires, a-t-il précisé.

A ce jour, 14 sorties sur le terrain ont été effectuées dans les daïras d'Es-Sénia, Oued Tlélat et Bethioua, a signalé M. Kadi, ajoutant que 287 occupants sans documents ont été recensés jusqu'à présent.

Ce recensement s'inscrit dans une démarche visant à organiser le secteur. Le ministère de tutelle avait lancé en 2017 une opération pour le recensement des terres agricoles non exploitées, a-t-on rappelé.

### SOUK AHRAS

## Profanation de tombes de chouchada dans la commune de Khedara

Des actes de profanation de plus de 70 tombes du cimetière des chouchada de la commune frontalière de Khedara (50 km à l'Est de Souk Ahras) ont été commis dimanche soir, apprend-on lundi des services de la wilaya.

Les habitants de Khedara se sont aperçus

lundi matin de la profanation ainsi que de la destruction de la stèle commémorative portant les noms des 84 martyrs enterrés dans ce cimetière qui se trouve à l'écart du centre de la commune, a précisé à l'APS la même source.

Le wali de Souk Ahras, Lounès Bouzegza

en compagnie des autorités civiles et militaires s'est rendu sur place pour constater cet acte de profanation, selon la même source. Les services de la police scientifique de la gendarmerie se sont également rendus sur site pour enquêter sur cette affaire, est-il indiqué.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
 WILAYA D'ALGER  
 CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE D'EL-HARRACH  
 COMMUNE D'EL-HARRACH

N°...../STN/2019

EL-Harrach le .....

## MISE EN DEMEURE

L'Entreprise ZERAGUI Boualem attributaire provisoirement du projet :Création du réseau d'Assainissement au niveau du quartier Belle vue commune d'El-Harrach; est mis en demeure de présenter le contrat du projet, dans un délai de 24 Heures.

Faute de quoi des mesures réglementaires seront prises à l'encontre de l'entreprise.

**LE PRESIDENT DE L'APC  
 D'EL-HARRACH**

LA NATION 13/11/2019

ANEP 1916024432

# Espace réservé à la pub

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
 Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville  
 Direction des Equipements Publics de la Wilaya de Médéa

### AVIS DE RECRUTEMENT

La Direction des équipements publics de la wilaya de Médéa,  
 Organise un concours de recrutement pour les postes budgétaires suivants:

Grade	Mode de Recr.	Conditions	Spécialités Demandés	Nbre de poste	Lieu de travail	Autres condition
Attaché Principal d'administration	Concours sur titre	titulaires d'un diplôme de technicien supérieur ou d'un titre reconnu équivalent	management public - droit des affaires - droit des relations économiques internationales - commerce international - marketing - gestion des ressources humaine - psychologie.	01	Siege de la direction	

#### Constitution du Dossier

- Fiche de renseignement rempli par le candidat.
- Demande manuscrite de participation
- Copie de la carte d'identité nationale.
- Copie du diplôme ou du titre + Relevé de note du parcours des études.
- Copie du certificat de la position vis à vis de S.N
- Attestation de travail, fixant l'expérience professionnelle avec affiliation de la CNAS pour le secteur privé, (le cas échéant)
- Attestation de travail, fixant la durée de travail dans le cadre du contrat (DAIP), (le cas échéant)
- Tous documents affirmant que le candidat a suivi une formation plus élevée que son diplôme.
- Tous documents affirmant les travaux et études réalisés par le candidat.

#### Date limite du dépôt des dossiers de candidatures :

- La date limite du dépôt des dossiers de candidatures est fixée à (15) Jours ouvrable, à dater de la publication du présent avis à la presse nationale.
- Les dossiers doivent être déposés ou adressés à la Direction des équipements publics de la wilaya de Médéa, sise à Cité 24 Février - Médéa.

**Observation:** Les dossiers incomplets ou parvenus après la date de la clôture des inscriptions ne seront pas pris en considération.

Le Directeur

LA NATION 13/11/2019

ANEP 1916024375

#### Avis de possession

Mr AZIZ MUSTAPHA BEN LOUNES informe qu'il a pris la possession d'un terrain (CERTIFICAT DE POSSESSION) dénommé: « TAFTA THAZOUGUAGHTH » village TAGUERCIFT commune de FREHA, Wilaya de Tizi-Ouzou d'une superficie de 900,00 M2.  
 Le Terrain est limité dans son ensemble par :  
 AU NORD : Propriété AZIZ HAMID  
 AU SUD : Propriété AZIZ LEHADI  
 A L'EST : par la R N°37 la séparant d'un terrain communal Gr90 de douar TAMGOUT  
 A L'OUEST : Propriété CHITTI AREZKI

A cet effet, toute personne désirant s'opposer à l'établissement du dit certificat de possession, est priée de saisir le Président de l'assemblée Populaire Communale de FREHA, par écrit dans un délai de deux (02) mois, à compter de la date de la parution de cet avis dans un quotidien national.

#### Avis de possession

Mr AZIZ BOUALEM BEN LOUNES informe qu'il a pris la possession d'un terrain (CERTIFICAT DE POSSESSION) dénommé : « TAFTA THAZOUGUAGHTH » village TAGUERCIFT commune de FREHA, Wilaya de Tizi-Ouzou d'une superficie de 900,00 M2.  
 Le Terrain est limité dans son ensemble par :  
 AU NORD : Propriété AZIZ RACHID  
 AU SUD : Propriété AZIZ HAMID  
 A L'EST : par la R N°37 la séparant d'un terrain communal Gr90 de douar TAMGOUT  
 A L'OUEST : Propriété CHITTI AREZKI

A cet effet, toute personne désirant s'opposer à l'établissement du dit certificat de possession, est priée de saisir le Président de l'assemblée Populaire Communale de FREHA, par écrit dans un délai de deux (02) mois, à compter de la date de la parution de cet avis dans un quotidien national.

#### Avis de possession

Mr AZIZ RACHID BEN LOUNES informe qu'il a pris la possession d'un terrain (CERTIFICAT DE POSSESSION) dénommé : «TAFTA THAZOUGUAGHTH » village TAGUERCIFT commune de FREHA, Wilaya de Tizi-Ouzou d'une superficie de 900,00 M2.  
 Le Terrain est limité dans son ensemble par :

AU NORD : Propriété AZIZ NACER  
 AU SUD : Propriété AZIZ BOUALEM  
 A L'EST : par la R N°37 la séparant d'un terrain communal Gr90 de douar TAMGOUT  
 A L'OUEST : Propriété CHITTI AREZKI  
 A cet effet, toute personne désirant s'opposer à l'établissement du dit certificat de possession, est priée de saisir le Président de l'assemblée Populaire Communale de FREHA, par écrit dans un délai de deux (02) mois, à compter de la date de la parution de cet avis dans un quotidien national.

#### Avis de possession

Mr AZIZ MOHAMMED BEN LOUNES informe qu'il a pris la possession d'un terrain (CERTIFICAT DE POSSESSION) dénommé : « TAFTA THAZOUGUAGHTH » village TAGUERCIFT commune de FREHA, Wilaya de Tizi-Ouzou d'une superficie de 900,00 M2.  
 Le Terrain est limité dans son ensemble par :

AU NORD : Propriété AZIZ LEHADI  
 AU SUD : Propriété AZIZ MOHAND SAID  
 A L'EST : par la R N°37 la séparant d'un terrain communal Gr90 de douar TAMGOUT  
 A L'OUEST : Propriété CHITTI AREZKI  
 A cet effet, toute personne désirant s'opposer à l'établissement du dit certificat de possession, est priée de saisir le Président de l'assemblée Populaire Communale de FREHA, par écrit dans un délai de deux (02) mois, à compter de la date de la parution de cet avis dans un quotidien national.



Page réalisée par: L.Amine

ANGLETERRE

# Mahrez : «Avec Guardiola, on apprend sans cesse»



L'ailier international algérien Riyad Mahrez, en manque de temps de jeu avec Manchester City, a tout de même encensé son entraîneur espagnol Pep Guardiola, estimant qu'avec lui le groupe apprenait sans cesse.

«Lui, c'est un gagnateur, il est là pour nous faire progresser. Guardiola, il va

tout nous expliquer, tout nous décrypter, de A à Z, avec l'objectif de nous faciliter le match. Il est focus sur le jeu. J'adore les meetings avec le coach. La vidéo avec lui, c'est fascinant parce qu'on apprend sans cesse», a affirmé Mahrez dans un entretien accordé à France Football.

Laissé sur le banc dimanche lors du

choc face à Liverpool (défaite 3-1), la participation de Mahrez dans le onze titulaire des «Cityzens» reste irrégulière.

Lors de ses apparitions, le capitaine de l'équipe nationale a réussi à tirer son épingle du jeu, ce qui lui a valu d'être désigné meilleur joueur du mois d'octobre de son équipe.

«Le vestiaire d'un grand club, c'est une autre réalité. Il faut se battre non-stop. Le relâchement n'est pas toléré. Je vais davantage chercher les choses, parce que si tu ne le fais pas, tu sais très bien qu'un autre jouera à ta place. Faire un bon match, ça ne suffit plus, il faut faire de très, très bons matches tout le temps».

## FOOTBALL / EQUIPE DE FRANCE

# Deschamps rassurant au sujet de Kylian Mbappé

**Présent en conférence de presse lundi à Clairefontaine, le sélectionneur de l'EDF a rassuré : les précautions ont été prises avec Kylian Mbappé.**

## Le point sur les blessés

Tanguy (Ndombélé) est arrivé ce matin (ndlr : lundi). Une situation a été faite avec le docteur, ce n'est pas bien méchant. Il a un petit souci qui devrait se régler dans les 48h. Pour Kylian (Mbappé), il n'arrive qu'à 16h, mais les deux médecins (PSG et France) ont discuté. Les précautions ont été prises et tout devrait aller. Blaise (Matuidi), son club communiquera sur sa blessure, mais on a évité qu'il vienne là pour constater sa blessure.

## Le parcours des Bleus, plus compliqué que prévu ?

Je ne sais pas si on s'attendait à autant de difficulté, mais je n'ai pas le souvenir de voir les Bleus qualifiés à trois journées de la fin. Ça n'a jamais été simple. On a une double confrontation contre la Turquie et quand on prend 1 point sur 6... Ça se joue là-dessus. On aurait pu faire mieux.

## Son rôle de sélectionneur

Je me sens totalement épanoui dans cette fonction que j'occupe depuis 2012. Au-delà de ça, comme tout joueur j'aurais voulu être sélectionné à vie. Mais ce n'est pas possible. Je suis là depuis août 2012, du bon boulot a été fait par les joueurs. Mais chaque jour me rapproche de la fin. Mon envie n'a pas changé, je n'ai pas de limite d'âge, c'est déjà ça. Si je ressens moins de quelque chose, je n'aime pas faire les choses à moitié... Je suis animé par le même état d'esprit pour aller chercher des choses positives. Et là c'est la qualification pour l'Euro. Je ne vais pas m'endormir.

## Mattéo Guendouzi appelé à la place de Blaise Matuidi

Il est déjà venu en septembre et ce qu'il fait avec son club, même si les résultats ne sont pas



à la hauteur d'Arsenal, c'est une continuité. Mattéo est un jeune joueur avec beaucoup de potentiel, j'ai échangé avec Sylvain (Ripoll, le coach de Espoirs), il n'a pas long à faire pour venir avec nous.

## Un retour de Dimitri Payet envisageable ?

Il a été décisif (contre Lyon) dans un match important, avec cette qualité sur le plan technique. La justesse dans ses passes, les coups de pied arrêtés. C'est bien pour lui et son club. Il a fait partie de l'équipe de France, c'était en 2016, ça fait trois ans. Il a continué après, d'autres joueurs sont arrivés, ont répondu à mes attentes. Il est toujours sélectionnable, mais je ne veux pas vous faire de dessin... Le plus important est l'avenir et ce qui est devant nous. Il peut revenir ponctuellement, mais la logique serait au détriment d'autres joueurs qui ont répondu à mes attentes. Ce n'est pas forcément ma logique.

## Olivier Giroud, joueur le plus appelé

C'est celui que vous aimez tous, Olivier Giroud. Il n'y a pas d'ironie là-dessus. C'est surtout sur le terrain que ça veut dire quelque chose. S'il est aujourd'hui en terme

de temps de jeu, il ne faut pas oublier son ratio match et but. Il n'y en a plus beaucoup devant lui au classement des buteurs. Il a répondu à la confiance que j'ai pu lui accorder.

## Le souvenir de France-Bulgarie en 1993

Ça ne me traverse pas l'esprit, mais je l'ai vécu. Les situations ne se répètent pas, mais on est pas 100% à l'abri. Je veux lutter sur cet environnement, peut-être les joueurs aussi, de se dire qu'on est déjà qualifié. C'est une formalité pour le grand public de battre la Moldavie. Je n'ai pas de crainte, mais je suis vigilant. L'expérience fait qu'on est là pour se servir des bons et des mauvais moments. Il faut lutter contre un sentiment de confort.

## Kylian Mbappé aux JO ?

Je n'en ai pas parlé avec lui, c'est lointain. Je ne suis pas son employeur, il faudra voir avec son club, en sachant aussi nos échéances avec l'Euro. Les JO sont après. Qu'il ait l'envie et l'idée, pourquoi pas. Ça ne se fera pas au détriment de l'équipe de France. Je n'ai pas la réponse, lui non plus, mais c'est une envie qui l'anime.

## ANGLETERRE / LIVERPOOL

## Klopp : "Je ne ressens pas de pression"

Vainqueurs de la Ligue des Champions et de la Supercoupe d'Europe en 2019, les Merseysiders vont tenter le mois prochain d'aller chercher la Coupe du Monde des clubs au Qatar. En tant que champions d'Europe, ils vont se frotter aux lauréats des autres compétitions continentales, dont celui de la Copa Libertadores. Un trophée que le club serait bien heureux de conquérir, surtout qu'il l'avait manqué en 2005 en perdant en finale contre Sao Paulo.

Jürgen Klopp va-t-il être le coach qui ramènera les Reds sur le toit du monde ? C'est sa mission, mais l'Allemand assure que pour l'instant, il ne ressent « aucune pression ». « Je n'y pense pas du tout ! Je n'ai pas

besoin d'être le premier partout et je n'ai pas besoin d'être le premier à gagner la Coupe du monde des clubs avec Liverpool. Le moment venu, nous allons tout donner pour tenter de soulever le trophée, tout simplement », a-t-il ajouté dans un entretien accordé à FIFA.com.

Tout en affirmant qu'un échec ne serait pas dramatique, Klopp assure quand même qu'il n'envisage pas d'autres issues qu'un succès lors de cette épreuve mondiale : "L'intérêt et la complexité de ce tournoi tiennent au fait que nous allons rencontrer des équipes issues d'autres continents, ce qui n'arrive pas souvent, poursuit-il. Nous allons peut-être affronter des Mexicains ou des Brésiliens.

En tout cas, ce sera certainement un défi. Nous allons nous préparer comme à notre habitude et nous verrons bien si notre méthode fonctionne face à un adversaire plus exotique. Pour le moment, nous ne savons pas grand-chose des autres participants, mais nous allons combler nos lacunes ».

Pour finir, Klopp, à une nouvelle fois regretté, que la fédération anglaise n'ait pas mis son équipe dans les meilleures conditions pour être concentrée sur son sujet et ne pas être préoccupée par le calendrier des matches : « Malheureusement, nous n'en aurons pas encore fini avec 2019 car nous aurons d'autres matches à jouer d'ici la fin de l'année ».

## ARSENAL

## Lacazette : "On doit se réveiller"

Si Unai Emery a été conforté dans son rôle après une défaite de plus contre Leicester en Premier League, les Gunners restent sur 5 matches sans victoire et il est grand temps pour eux de se réveiller.

C'est l'avis d'Alexandre Lacazette, auteur seulement de deux buts depuis l'étape de la saison et qui estime en outre que la trêve internationale arrive à point nommé pour les Londoniens :

« Nous manquons de confiance et nous avons besoin de la trêve internationale. J'espère que nous allons pouvoir bien revenir, mais il faudra travailler plus dur que ça pour retrouver cette confiance », a analysé le joueur français dans les médias britanniques.

Lacazette est revenu sur ce dernier revers enregistré contre les Foxes « Oui, nous sommes très déçus. Nous avons des occasions en première période mais nous n'avons pas su en profiter. Et dans ce genre de matchs, il faut les mettre au fond. Il faut continuer à travailler chaque jour. Mais je pense que nous n'avons pas si mal joué ».

## ITALIE / JUVENTUS

## Cristiano Ronaldo ne sera pas sanctionné après son remplacement

Cristiano Ronaldo va échapper à une amende ou toute autre forme de punition après sa réaction de colère lors de son remplacement lors du match contre l'AC Milan dimanche. La star portugaise a été remplacée après seulement 10 minutes en seconde période dans la foulée d'une prestation décevante, laissant sa place au futur buteur du soir, Paulo Dybala. L'Argentin a en effet inscrit le seul but de la rencontre à un quart d'heure de son terme, offrant la victoire aux hommes de Maurizio Sarri.

La réaction de Ronaldo illustre une grande frustration, certains estimant qu'il n'est pas resté jusqu'à la fin de la rencontre après avoir directement pris la direction des vestiaires lors du changement. L'attaquant a depuis posté un message sur les réseaux sociaux pour briser le silence avec cette simple phrase : "Match difficile, victoire importante".

Les Bianconeri ont confirmé qu'ils n'allaient pas sanctionner leur joueur. Son entraîneur, Maurizio Sarri, a refusé lui aussi de se montrer trop critique envers celui qui voulait continuer à jouer malgré une blessure au genou.

"Nous devrions le remercier parce qu'il s'est rendu disponible sans être en condition optimale, a estimé le technicien italien. Depuis un mois il a cette petite gêne au genou et c'est un petit problème pour lui."

Ronaldo va désormais se concentrer sur la trêve internationale avec le Portugal, qui affronte la Lituanie puis le Luxembourg pour les deux dernières rencontres éliminatoires pour l'Euro 2020. Les protégés de Fernando Santos, tenants du titre, ne sont pas encore qualifiés pour le tournoi continental de juin prochain.

## PSG

## Thiago Silva se méfie de Rodrygo

Le PSG se rendra bientôt sur la pelouse du Santiago Bernabéu, pour le choc de la cinquième journée de poules de la Ligue des Champions. L'occasion pour le jeune Rodrygo et le vétéran Thiago Silva de croiser le fer.

« J'espère que Zidane va le laisser sur le banc (rires). Je crois que pour beaucoup de monde ça peut être surprenant qu'un gamin de 18 ans explose de cette façon, avec une telle personnalité. Il n'y a pas que son style de jeu. Regarde comment il célèbre les buts, il est tranquille, serein. Ce n'est pas quelqu'un qui a le melon ou qui se la joue, qui veut se mettre en avant. Il sait ce qu'il veut pour sa carrière, à un âge très jeune, et il a déjà une belle expérience », a indiqué Thiago Silva dans des propos relayés par AS.

"Marquer trois buts en Ligue des Champions, très peu en sont capables. On devra faire attention à lui parce que son talent et sa qualité parlent pour lui », a aussi estimé le capitaine du PSG de 35 ans.

Pour rappel, à l'occasion de la trêve internationale, Thiago Silva et Rodrygo Goes sont partenaires en sélection brésilienne pour quelques jours.

## ÉQUIPE NATIONALE

# Belmadi : "Brahimi s'est absenté pour des raisons familiales"

La non-convocation du meneur de jeu, Yacine Brahimi, pour les deux prochains matchs de l'Algérie contre la Zambie et le Botswana, dans le cadre des qualifications à la Coupe d'Afrique des nations 2021 (CAN-2021), est due à des "raisons familiales", a assuré hier le sélectionneur Djamel Belmadi.

"Brahimi est très en forme en ce moment. Il a montré de belles choses aussi bien avec l'EN qu'avec son club et il méritait donc d'être dans le groupe pour ces deux matchs contre la Zambie et le Botswana. Mais au dernier moment, il a eu un empêchement familial et c'est ce qui explique le fait qu'il soit finalement absent", a déclaré Belmadi en conférence de presse au Centre technique national de Sidi-Moussa (Alger).

"Les blessures et absences de dernière minute ont fait que nous puissions donner une chance à de nouveaux joueurs", a positivement toutefois Belmadi, en faisant allusion aux jeunes Maxime Spano-Rahou (FC Valenciennes/France), Réda Halaïmia (K Beerschot VA/Belgique) et Adam Zorgane (Paradou AC), convoqués pour la première fois de leur carrière chez les "A".

"Cela fait un bon moment que je suis le parcours de ces joueurs en club. Ils ont tous montré de belles choses et puis l'occasion s'est présentée, nous avons décidé de leur adresser cette convocation", a-t-il expliqué.

Le sélectionneur national n'a pas tari d'éloges particulièrement sur le jeune meneur de jeu du Paradou AC, Adam Zorgane, qu'il a qualifié de "très intelligent", ce qui lui donne la capacité de comprendre "différentes phases de jeu et de s'y adapter rapidement", en mettant en évidence le fait qu'il ait "été bien formé".

Concernant Spano-Rahou et Halaïmia, le sélectionneur national a commencé par rappeler que le départ en retraite de Rafik Halliche a laissé un grand vide en défense, particulièrement au niveau de la charnière centrale, d'où la nécessité de prospecter dans ce sens et de ratisser large avec l'espoir de trouver l'oiseau rare qui pourra apporter le plus escompté et combler le vide laissé par l'ancien Nahdiste. Belmadi s'est réjoui également du retour de l'attaquant Hillel El Arabi Soudani qui n'était pas évident selon lui, considérant qu'il est très difficile pour un joueur trentenaire de retrouver son meilleur niveau après une blessure grave.

"Ce retour en forme prouve que Soudani a beaucoup travaillé, autrement, il n'aurait jamais réussi à retrouver son meilleur niveau après une



blessure aussi méchante. Une volonté que j'apprécie, car elle montre que ce joueur en veut et à partir de là, on ne peut que se réjouir de l'avoir parmi nous", a-t-il assuré.

Outre le défenseur Ramy Bensebaïni et l'attaquant Islam Slimani qui se sont remis de leurs blessures respectives et qui ont été convoqués pour cette double confrontation contre la Zambie et le Botswana, le sélectionneur national a refait appel même au milieu de terrain Haris Belkebla, qu'il avait privé de CAN-2019 pour des raisons disciplinaires.

Belmadi a ouvert en appelant que les portes de l'EN sont ouvertes aux plus méritants, faisant que tous les joueurs doivent confirmer pour espérer garder leurs places.

### « Le manque de temps de jeu de Mahrez ne me dérange pas »

En conférence de presse au CTN, le sélectionneur national, a évoqué le cas Riyad Mahrez qui traverse une situation délicate au sein de son club anglais, Manchester City.

« Pour Riyad, c'est un joueur talentueux qui

### MANCHESTER CITY

## La situation de Mahrez à City se complique

Le capitaine des Verts, Riyad Mahrez, devrait se poser des questions concernant son avenir avec le champion d'Angleterre en titre, Manchester City.

Après un mois d'octobre au cours duquel l'international algérien a réalisé de belles performances lui ayant permis de s'illustrer, le voilà retourner sur le banc. Ses apparitions en championnat deviennent d'ailleurs de plus en plus rares.

Ce fut encore le cas dimanche dernier à l'occasion du choc de la Premier League face à Liverpool. Ce rendez-vous a tenu en haleine tout le Royaume, et même partout dans le

monde on a suivi les péripéties de ce choc.

Evidemment pour nous les Algériens, on était plus intéressés par la présence ou non sur le terrain de Riyad Mahrez, car avec l'imprévisible Pep Guardiola on n'était jamais sûr qu'il allait l'aligner dès le coup d'envoi.

Pour rappel, en octobre 2018, Mahrez avait manqué un penalty dans les derniers instants du match, en envoyant le ballon largement au dessus du cadre, heureusement que ce ratage n'a pas eu de conséquences pour City, qui a remporté au nez et à la barbe des Reds le titre de champion à la fin de saison.

L'enjeu dimanche était très important. Man-

### DISCIPLINE

## Le huis clos pour le MCO et l'USM Annaba

Le MC Oran (Ligue 1) et l'USM Annaba (Ligue 2), ont écôpé chacun d'un match à huis clos, plus une amende de 200.000 dinars, a annoncé lundi la Ligue de football professionnel (LFP) sur son site officiel.

Le MCO a été sanctionné pour «affichage de deux banderoles et slogans antisportif, portant at-

teinte à l'honneur et à l'image des instances», alors que la formation d'Annaba a écôpé de la même sanction pour «utilisation de fumigènes et jet de pétards — 3e infraction—», précise la même source.

De son côté, l'AS Aïn M'lila a écôpé d'une amende totale de 450.000 dinars pour «absence

d'eau chaude de les vestiaires, mauvais comportement des ramasseurs de balles, et utilisation et jet de fumigènes».

Le milieu de terrain du NC Magra Hocine El-Orfi s'est vu infliger deux matchs de suspension plus une amende de 200.000 dinars pour «comportement antisportif envers adversaire, plus comporte-

ment antisportif».

Le président de l'US Biskra Abdallah Benaïssa est suspendu jusqu'à son audition.

Enfin, le joueur du JSM Skikda, Amir Mokhtar Lambene a pris quatre matchs de suspensions, dont un avec sursis, plus une amende de 40.000 dinars pour comportement antisportif envers officiel.

### ALG – ZAM

## Les Chipolopolo à pied d'œuvre à Alger

La sélection zambienne, qui affrontera son homologue algérienne jeudi au stade Mustapha-Tchaker de Blida (20h00) pour le compte de la première journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2021, est à pied d'œuvre à Alger. Forte de 40 personnes et emmenée par le secrétaire général de la fédération Adrian Kashala, la délégation zambienne comprend 21 joueurs qui ont effectué une première séance d'entraînement lundi matin au terrain annexe Hadjout du stade du 5-Juillet, précise la même source. L'entraîneur de la sélection zambienne de football, Aggrey Chiyangi, a programmé d'autres séances dont une au stade Mustapha-Tchaker à l'heure du match.

Le coach des "Chipolopolo" avait rappelé le duo gagnant de la CAN-2012, Nathan Sinkala et Stophila Sunzu qui évoluent actuellement respectivement au TP Mazembe (RD Congo) et à Metz (France).

L'entraîneur zambien a également convoqué l'attaquant Evans Kangwa, sociétaire de la formation russe d'Arsenal Tula pour apporter de la puissance à l'attaque, en l'absence de joueurs de moins de 23 ans, retenus par la CAN-2019 de la catégorie en Egypte.

Au total, Chiyangi a fait appel à 13 joueurs évoluant à l'étranger et 8 locaux pour les matchs contre l'Algérie et devant le Zimbabwe, le 19 octobre à Lusaka pour le compte de la 2e journée.

### BOTSWANA

## Adel Amrouche convoque 25 joueurs

Le sélectionneur algérien de l'équipe botswanaise de football, Adel Amrouche, a convoqué 25 joueurs, dont 6 évoluant à l'étranger, en vue des deux premières journées des qualifications de la CAN-2021, vendredi en déplacement face au Zimbabwe et à domicile le 18 novembre face à l'Algérie, ont rapporté lundi des médias locaux.

Amrouche a décidé d'écarter quatre joueurs qui ont été surpris en train de boire de l'alcool en plein stade de la sélection en octobre dernier. En revanche, le meneur de jeu de Township Rollers, Ofentse Nato, signe son retour après une longue absence. Les "Zebras" entrent ce lundi en regroupement avant d'attaquer leur premier match face aux "Warriors" zimbabwéens. Le Botswana, 146e au dernier classement FIFA, ne compte qu'une seule participation à la CAN, lors de l'édition 2012 organisée conjointement par le Gabon et la Guinée-équatoriale, soldée par une élimination dès le premier tour.

## SYRIE

# Le fils d'une figure du Jihad islamique palestinien tué à Damas



Des projectiles se sont abattus mardi matin à Damas sur la maison d'une figure du mouvement de résistance palestinien Jihad islamique, tuant deux personnes dont son fils, a indiqué l'agence de presse officielle syrienne Sana, imputant la responsabilité de la frappe à Israël.

Le Jihad islamique, dont un haut commandant a été tué dans le même temps par l'occupation israélienne dans la bande de Ghaza, a confirmé la frappe à Damas.

Deux projectiles ont touché à l'aube la maison d'Akram Ajouri, tuant "son fils Maaz et une autre personne", a indiqué Sana.

Sur les lieux de l'attaque, dans un quartier huppé de Damas, non loin de l'ambassade du Liban, des médias rapportent qu'un immeuble de trois étages a été partiellement détruit et toutes les fenêtres soufflées.

Le Jihad islamique a confirmé dans un communiqué la mort du fils d'Akram Ajouri dans cette frappe, in-

tervenue alors qu'une agression israélienne a coûté la vie à un haut commandant du mouvement dans la bande de Ghaza.

"La maison d'un membre du bureau politique du Jihad islamique en Palestine, Akram al-Ajouri, a également été prise pour cible à Damas, tuant l'un de ses fils", affirme le mouvement.

Interrogée sur cette frappe à Damas, l'armée israélienne a répondu: "sans commentaire".

## AFGHANISTAN

## Le gouvernement s'apprête à relâcher trois prisonniers talibans

L'Afghanistan va libérer trois prisonniers talibans de haut rang, a déclaré mardi le président afghan Ashraf Ghani, suggérant que cette décision "très difficile" pourrait s'effectuer en échange de la libération de deux professeurs étrangers retenus en otage depuis 2016 par les insurgés.

Parmi les trois prisonniers talibans figure Anas Haqqani, fils du fondateur du réseau Jalaluddin Haqqani, une importante branche de la rébellion talibane et auteur de nombreuses attaques contre Kaboul et ses alliés de

l'Otan. "Le 8 août 2016, deux professeurs de l'université américaine, un Australien et un Américain, qui se trouvaient ici pour enseigner à nos fils, ont été kidnappés à Kaboul", a rappelé M. Ghani dans son discours.

"Nos recherches conjointes pour les retrouver n'ont donné aucun résultat.

"Nous avons des informations selon lesquelles leur santé s'est détériorée en détention chez les terroristes. La libération de ces deux professeurs était la condition principale pour dé-

marrer des négociations officielles avec les talibans", a-t-il ajouté.

M. Ghani n'a pas donné plus de détails sur le sort des otages étrangers ni précisé quand ou comment ils pourraient être libérés.

Les deux universitaires, l'Américain Kevin King et son confrère australien Timothy Weekes ont été capturés par des hommes armés portant des uniformes de policiers le 7 août 2016 alors qu'ils quittaient l'Université américaine de Kaboul pour regagner leur résidence.

## TURQUIE

## Mort du directeur de la principale organisation de soutien aux Casques blancs syriens

Le directeur de la principale organisation qui soutient les Casques blancs, les secouristes de la défense civile opérant dans les zones rebelles en Syrie, a été retrouvé mort lundi à Istanbul, a fait savoir son bureau.

Les causes exactes de la mort de James Le Mesurier, de nationalité britannique, n'étaient pas connues dans l'immédiat et son bureau s'est refusé à tout commentaire.

"Nous sommes profondément attristés par la mort de James Le Mesurier", a réagi un porte-parole du ministère des Affaires étrangères britannique dans un communiqué transmettant ses "condoléances à sa famille et

à ses amis en cette période difficile".

Selon des informations de presse, il a été retrouvé mort, avec des fractures aux deux jambes et à la tête, tôt lundi au pied de l'immeuble dans lequel se trouve son appartement.

Le bureau du gouverneur d'Istanbul a confirmé la mort de Le Mesurier dans un communiqué, affirmant qu'une enquête était en cours pour en déterminer les causes.

Citant sa femme, des sources policières turques ont affirmé que Le Mesurier "s'est mis récemment à prendre des antidépresseurs et des somnifères car il était dans un état de stress".

La police s'est présentée dans l'ap-

partement du couple vers 02H30 GMT après avoir été alertée sur la présence d'un corps sans vie dans la rue, selon la même source.

Sur leur compte Twitter, les Casques blancs ont exprimé leur "choc et tristesse" après la mort de Le Mesurier, affirmant que "ses efforts humanitaires auprès des Syriens resteront dans notre mémoire".

Le Mesurier, un ancien officier de l'armée britannique, dirigeait l'organisation à but non-lucratif Mayday Rescue qui coordonne les dons destinés aux Casques blancs syriens et qui dispose de bureaux à Istanbul et aux Pays-Bas.

## BURKINA FASO

## Le bilan de l'attaque du convoi minier passe à 39 morts

Le bilan de l'attaque du convoi minier perpétrée lundi 6 novembre contre des employés d'une société minière canadienne au Burkina Faso, est passé à 39 morts et un disparu, a déclaré le PDG de la SEMAFO, Benoît Desormeaux. Le précédent bilan établi par les autorités faisait état de 38 morts. Reçu par le Premier ministre burkinabè, Christophe Dabiré, M. Desormeaux a souligné que ce drame avait eu des répercussions très importantes sur la vie de son entreprise. "Sur les 240 personnes (employés, fournisseurs) transportées par le convoi de cinq autocars, 39 d'entre elles ont perdu la vie, une soixantaine sont blessées et une personne manque toujours à l'appel", a-t-il dit, cité par le service de presse du Premier ministre. M. Desormeaux a par ailleurs confié que les employés restés à la mine d'or de Mana à Boungou, la troisième du pays, étaient en train d'être évacués et que les opérations étaient actuellement à l'arrêt sur le site. Rappelant que la Société d'exploration minière en Afrique de l'Ouest (SEMAFO) était présente sur le site de Mana depuis 2008, il a assuré: "On ne parle pas de partir du Burkina Faso".

## GHAZA

## Un haut commandant palestinien tué par l'occupant israélien

L'armée de l'occupation israélienne a tué mardi matin un haut commandant du mouvement de résistance Jihad islamique Baha Abou Al-Ata, ainsi que sa femme dans la bande de Ghaza, rapportent des médias. Le Jihad islamique a confirmé la mort du commandant Baha Abou Al-Ata, 42 ans, et de sa femme, à la suite d'une frappe israélienne contre un immeuble dans la bande de Ghaza, où résidait ce haut dirigeant du Jihad islamique. Des résidents cités par des médias ont rapporté de leur côté qu'une explosion avait frappé le domicile d'Abou Ata dans le district de Chajaiya à l'est de la ville de Ghaza. Et les mosquées locales ont annoncé sa mort.

## BOLIVIE

## Une foule de manifestants partisans de Morales en route vers La Paz

Une foule de manifestants en colère partisans d'Evo Morales, qui a démissionné la veille de ses fonctions de chef de l'Etat, se dirigeait lundi vers La Paz à partir de la ville voisine d'El Alto, un bastion de l'ancien président, a constaté un journaliste de l'AFP. Arborant des whipalpas, du nom du drapeau symbole des peuples indigènes, et scandant "Maintenant oui, une guerre civile!", ils étaient des centaines en route vers la capitale administrative, contraignant les magasins à fermer leurs portes. Cette manifestation intervient juste après l'annonce faite lundi par le Mexique de sa décision d'accorder l'asile politique à l'ancien président bolivien Evo Morales, selon le ministre mexicain des Affaires étrangères Marcelo Ebrard. La police a demandé à l'armée d'intervenir pour arrêter les manifestants partisans de Morales. La ministre mexicaine de l'Intérieur "Olga Sanchez Cordero a décidé d'accorder l'asile politique à M. Evo Morales. Sa vie et son intégrité physique sont menacées", a déclaré M. Ebrard au cours d'une conférence de presse à Mexico.

## CRISE EN BOLIVIE

# Morales se réfugie au Mexique, une présidentielle avant le 22 janvier

Le désormais ex-président bolivien, Evo Morales, a annoncé son départ pour le Mexique où il a obtenu l'asile politique alors qu'un climat d'incertitude règne dans le pays où l'armée est intervenue aux côtés de la police pour y rétablir l'ordre.

Lâché par l'armée et la police, qui l'ont contraint à démissionner dans la foulée d'une révolte populaire contre le résultat du scrutin présidentiel de fin octobre jugé "frauduleux", M. Morales, 60 ans, s'est dit menacé dans son pays qu'il vient de quitter pour le Mexique.

"Frères et sœurs, je pars pour le Mexique", a twitté hier soir M. Morales, qui a démissionné dimanche. "Cela me fait mal d'abandonner le pays pour des raisons politiques, mais je serai toujours attentif. Je reviendrai bientôt avec plus de force et d'énergie", a-t-il assuré.

Des médias locaux ont annoncé de leur côté qu'un avion militaire mexicain avait atterri dans un aéroport de la région centrale de Cochabamba, le fief du leader socialiste, après une escale à Lima, comme l'avaient indiqué les autorités péruviennes.

"Evo Morales est déjà dans l'avion du gouvernement mexicain chargé d'assurer son transfert en toute sécurité vers notre pays", a ensuite confirmé le ministre mexicain des Affaires étrangères, Marcelo Ebrard. M. Ebrard avait assuré plus tôt que son gouvernement avait été sollicité par M. Morales: "Il nous a demandé verbalement et de façon formelle de lui accorder l'asile politique dans notre pays". Mexico le lui avait déjà proposé la veille.

"Après avoir pillé et tenté de mettre le feu à ma maison à Villa Victoria, des groupes vandales des putschistes Carlos Mesa et Luis Fernando Camacho ont fait irruption chez moi dans le quartier de Magisterio à Cochabamba. Je suis très reconnaissant à mes voisins qui ont arrêté ces raids", a twitté M. Morales, en référence notamment au candidat d'opposition qui réclamait un second tour à l'élection présidentielle.



Chaos et incertitude, réunion de l'OEA sur la Bolivie

Le président socialiste a démissionné mais aussi les successeurs prévus par la Constitution dans l'hypothèse d'un départ du chef de l'Etat: le vice-président Alvaro García, la présidente et le vice-président du Sénat ainsi que le président de la Chambre des députés, laissant le pays sans président.

C'est donc la deuxième vice-présidente du Sénat, Jeanine Aez, qui a revendiqué la présidence par intérim. "Nous allons convoquer des élections avec des personnalités qualifiées qui vont conduire le processus électoral afin de refléter ce que veulent tous les Boliviens", a-t-elle déclaré.

"Nous avons déjà un calendrier. Je crois que la population demande en criant que nous ayons un président élu le 22 janvier", a ajouté l'opposante de 52 ans, évoquant la date prévue, avant la crise, de la prise de ses fonctions par le prochain président de Bolivie.

Par ailleurs, le Parlement où les partisans d'Evo Morales sont majoritaires, doit siéger hier pour entériner les démissions et nommer le remplaçant par intérim de celui qui présidait la Bolivie depuis 2006.

Et l'Organisation des Etats américains (OEA) a appelé avant hier "à la paix et au respect de la loi" pour régler la crise politique en Bolivie et demandé "une réunion d'urgence" du Parlement bolivien "pour garantir le fonctionnement des institutions et nommer de nouvelles autorités électorales pour garantir un nouveau processus électoral".

Elle a en outre annoncé qu'elle tiendrait hier une réunion sur la situation en Bolivie.

Sur le terrain, la tension demeure vive entre les partisans et les adversaires de Morales: Pour y faire face, l'armée est intervenue afin d'aider la police à mettre un terme à ces troubles émaillés parfois de violences.

"Le commandement militaire a décidé que des opérations

conjointes seront menées avec la police pour éviter le sang et le deuil dans la famille bolivienne", a annoncé le commandant en chef de l'armée, William Kaliman, dans une déclaration télévisée. Depuis la mi-journée, les forces de l'ordre se redéployaient progressivement, faisant usage de gaz lacrymogène à El Alto, une localité proche de la capitale et bastion d'Evo Morales, pour disperser des groupes de manifestants encagoulés et armés de bâtons.

De petites casernes de la police ont été pillées et brûlées ce lundi dans plusieurs villes, tandis qu'une colonne de plusieurs centaines de partisans de M. Morales marchait vers La Paz depuis la ville voisine d'El Alto, un bastion du dirigeant socialiste.

Pour rappel, des milliers de Boliviens ont défilé dans les rues dimanche soir pour célébrer le départ d'Evo Morales, après la violente vague de contestation au cours de laquelle trois personnes ont été tuées et 383 blessées.

## PALESTINE

## Commémoration du 15e anniversaire de la mort de Arafat

Les Palestiniens ont commémoré lundi le 15e anniversaire de la mort de Yasser Arafat, l'ancien leader de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP). A midi, des centaines de personnes ont défilé vers le mausolée de Yasser Arafat dans la ville de Ramallah, en Cisjordanie, en agitant des drapeaux du parti Fatah et de la Palestine. Le président palestinien, Mahmoud Abbas, a présidé une cérémonie officielle de commémoration devant le mausolée et a déposé une gerbe de fleurs sur la tombe de M. Arafat. M. Abbas s'est ensuite adressé au public pour rappeler le rôle de M. Arafat dans la Déclaration d'indépendance palestinienne adoptée par l'OLP et officiellement proclamée le 15 novembre 1988.

Arafat est décédé des suites d'une maladie inconnue le 11 novembre 2004 à l'âge de 75 ans, dans un hôpital militaire proche de Paris. Après son décès, de nombreux Palestiniens ont accusé Israël de l'avoir empoisonné.

L'épouse de M. Arafat a fait appel à la justice française pour enquêter sur la mort de son mari. En septembre 2015, les juges français chargés de l'instruction ont cependant classé l'affaire sans engager de poursuites.

## SITUATION EN IRAK

## La Ligue arabe exprime son inquiétude

Le secrétaire général de la Ligue arabe, Ahmed Aboul-Gheit, a fait part hier de son inquiétude quant à la poursuite des violences en Irak.

"Davantage de troubles augmenteraient les pressions étrangères et compliqueraient davantage la situation", a-t-il déclaré dans un communiqué.

M. Aboul-Gheit a, en outre, exhorté les dirigeants politiques irakiens à trouver une issue au chaos actuel.

Dans le même temps, il a répété qu'il comprenait la volonté de l'Etat de contrôler la situation en matière de sécurité et de prévenir le chaos.

"Un consensus entre les manifestants et les dirigeants politiques sous l'égide de la Ligue arabe est le seul moyen de sortir de l'impasse actuelle", a-t-il ajouté. Au début du mois d'octobre, des manifestations de masse ont éclaté à travers l'Irak pour réclamer une réforme globale, lutter contre la corruption, améliorer les services publics et créer des emplois.

Les violences ont fait plus de 300 morts et 15 000 blessés, selon la Haute-Commission irakienne indépendante des droits de l'Homme.

## UA/ SOUDAN DU SUD

# Les parties en conflit exhortées à appliquer l'accord de paix

Le président de la Commission de l'Union africaine (UA), Moussa Faki Mahamat, a appelé lundi les parties en conflit au Soudan du Sud à mettre en œuvre de toute urgence les principaux engagements pris dans le cadre du récent accord de paix.

M. Mahamat a lancé cet appel au cours de sa rencontre avec le principal leader de l'opposition sud-soudanaise Riek Machar au siège de l'Union africaine, à Addis-Abeba, la capitale éthiopienne.

"En compagnie du Commissaire de l'Union africaine à la Paix et à la Sécurité, Smail Cherqui, j'ai reçu le Dr Riek Machar, qui nous a informés des événe-

ments survenus depuis le sommet tripartite sur l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit au Soudan du Sud", a déclaré M. Mahamat à l'issue de sa réunion avec M. Machar. "J'ai appelé toutes les parties (sud-soudanaises) à mettre en œuvre de manière urgente les engagements qu'elles ont pris dans le cadre de l'Accord", a indiqué M. Mahamat sur Twitter, peu après sa rencontre avec M. Machar.

Cet appel du président de la Commission de l'UA intervient quelques jours après que M. Machar et le président sud-soudanais Salva Kiir ont décidé de reporter de cent jours la formation d'un gouvernement d'union

nationale de transition.

Le 7 novembre, un communiqué publié à l'issue d'une réunion dans la ville ougandaise d'Entebbe souligne que les objectifs essentiels en matière de sécurité et de gouvernance n'avaient pas encore été atteints, rendant nécessaire le report de la formation d'un gouvernement d'union nationale de transition.

Les participants à la réunion sont convenus de prolonger la période pré-transitionnelle de 100 jours à compter du 12 novembre, indique le communiqué, ajoutant que les progrès accomplis seront examinés 50 jours après cette date, et un rapport sera ensuite soumis aux chefs

d'Etat et de partis. Le Soudan du Sud, le plus jeune pays du monde, a sombré dans la guerre civile en décembre 2013 à la suite d'un conflit entre le président Salva Kiir et M. Machar, son ancien vice-président. Le conflit a engendré l'une des plus graves crises de réfugiés au monde.

Un premier accord de paix signé en 2015 s'est effondré lorsque de nouvelles violences ont éclaté en juillet 2016 à Juba, la capitale du pays.

En vertu d'un nouvel accord de paix conclu en 2018, M. Machar occupera l'un des quatre postes de vice-présidents dans le futur gouvernement de transition.

## CANDIDATURE DE LA TURQUIE À L'UNION EUROPÉENNE

# Où en est le processus d'adhésion ? première partie : la Turquie, européenne ? genèse du projet et débats

« La Turquie poursuivra ses efforts pour atteindre son objectif stratégique de devenir membre à part entière de l'Union européenne », déclarait le jeudi 2 mai 2019 le Président turc Recep Tayyip Erdoğan. Le 8 septembre de la même année, il menaçait l'Europe « d'ouvrir les portes » de l'immigration (si elle refusait d'aider davantage financièrement la Turquie en matière de gestion des réfugiés et des migrants).

Par Emile Bouvier

Si ces déclarations peuvent sembler contradictoires, ou en tous cas étonner par la différence de ton qu'elles semblent impliquer de la part de la Présidence turque envers l'Union européenne, elles résument pourtant bien le processus de candidature à l'Union européenne de la Turquie, officiellement candidate depuis 1987.

En effet, cette candidature s'illustre par ces rebondissements qui s'inscrivent, malgré tout, vers un éloignement progressif d'une intégration de la Turquie à l'espace européen, en particulier le blocage des négociations par la France et l'Allemagne en 2007.

Depuis la tentative de coup d'Etat en Turquie le 15 juillet 2016, les relations entre le continent européen et son voisin anatolien se sont par ailleurs très fortement dégradées, aboutissant par exemple au retrait de l'ambassadeur néerlandais à Ankara le 5 février 2018.

Alors que la chancelière allemande Angela Merkel déclarait le 4 septembre 2017 « qu'il est clair que la Turquie ne doit pas devenir un membre de l'Union européenne » et qu'une réunion du Conseil d'association UE-Turquie se réunissait pourtant pour la première fois depuis des années le 15 mars 2019, cet article revient sur les tenants et aboutissants de la candidature de la Turquie à l'Union européenne : pourquoi la Turquie souhaite-t-elle rejoindre l'Europe ? Pourquoi les négociations ont-elles pris tant de temps, au point, aujourd'hui, d'être pratiquement à l'arrêt ? Quelles sont les perspectives à court et moyen terme pour la Turquie et l'Union européenne ?

Des interrogations politiques et idéologiques apparaissent comme étant en grande partie à l'origine du ralentissement des négociations d'adhésion d'Ankara à l'Union européenne, malgré un souhait longtemps établi de la capitale turque de se joindre à la communauté européenne (première partie). Aujourd'hui, en raison de l'actualité régionale et de dynamiques internes à la Turquie, cette dernière apparaît éloignée d'une potentielle intégration à l'UE, notamment en matière de respect des critères d'adhésion et de volonté politique tant à Ankara qu'à Bruxelles (deuxième partie).

La candidature de la Turquie à l'Union européenne s'est révélée complexe dès son annonce officielle en 1987 : pour la première fois, un pays que beaucoup considéraient comme « oriental » exprimait sa volonté de rejoindre le projet européen. La Turquie, pourtant résolument engagée dans une européanisation de sa société et de son économie depuis l'avènement de la République en 1923, soulevait en effet beaucoup de questionnements quasi-philosophiques sur la nature exacte du projet européen et l'idée d'une « communauté européenne ».

## I. Adhérer à l'Union européenne : la suite logique de plusieurs décennies d'occidentalisation résolue en Turquie

Le 11 novembre 1957, le Premier ministre turc Adnan Menderes annonce à ses concitoyens sa volonté de faire participer de façon croissante la Turquie aux initiatives européennes, notamment la Communauté économique européenne (CEE), projet le plus abouti d'unification à l'époque sur le Vieux continent. Le 31 juillet 1959, la Turquie présente sa demande d'association à la CEE, alors âgée d'à peine dix-huit mois ; lors de l'adoption de la nouvelle Constitution turque le 9 juillet 1961, un alinéa relatif à la ratification des traités internationaux est ajouté afin de faciliter l'association de la Turquie à la CEE (la Turquie vise dans un premier temps une association avec la CEE, et non une intégration).

Ce premier pied posé par Ankara dans l'espace européen est la consécration de plusieurs



décennies d'européanisation de la jeune République, fondée en 1923 par le réformateur Mustafa Kemal Atatürk. Sous l'impulsion de celui-ci, la Turquie connaît en effet une dynamique d'occidentalisation ayant fait date dans l'histoire, allant de l'adoption de l'alphabet latin en lieu et place de l'arabe en 1928, en passant par la mise sous tutelle étatique de la religion musulmane et la laïcisation conséquente de l'Etat la même année, ou encore l'adoption d'un corpus législatif abondamment inspiré de ceux alors en vigueur en Europe (code d'instruction criminel français, code civil suisse, etc.) de 1924 à 1937.

La poursuite de l'européanisation de la Turquie par une adhésion à un projet politique européen transnational apparaît donc comme une suite logique. La signature de l'accord d'Ankara le 12 septembre 1963 entre la Turquie et la CEE vient prolonger cette démarche, et officialise l'association entre les deux parties. Cet accord d'association apparaît comme une sorte de « période d'essai » : l'article 28 précise ainsi que « lorsque le fonctionnement de l'accord aura permis d'envisager l'acceptation intégrale de la part de la Turquie des obligations découlant du traité instituant la Communauté, les parties contractantes examineront la possibilité d'une adhésion de la Turquie à la Communauté ».

Ankara s'investit pleinement dans cet objectif et, lors de la signature de l'accord, le Président de la Commission de la CEE Walter Hallstein salue la « compréhension » manifestée par « la délégation turque à l'égard des idéaux et des principes du traité de Rome » et déclare que « la Turquie fait partie de l'Europe » et qu'« un jour le dernier pas sera franchi : la Turquie sera membre de plein exercice de la Communauté ».

Le 14 avril 1987, le Premier ministre turc Turgut Özal dépose la candidature de son pays à la CEE, insistant « sur la vocation européenne de la Turquie et son attachement à l'unité européenne ainsi qu'aux idéaux qui ont donné naissance aux traités instituant les Communautés européennes ».

Une première pierre d'achoppement est posée le 18 juin de la même année, lorsque le Parlement européen décide de conditionner l'intégration de la Turquie à la CEE à la reconnaissance du génocide arménien et au respect des minorités, notamment les Kurdes. Le 18 décembre 1989, la Commission européenne rend un avis négatif sur l'ouverture des négociations d'adhésion avec Ankara en raison de ses relations pour le moins dégradées avec la Grèce et sa position sur la question chypriote. La question du respect des Droits de l'Homme et des minorités est également

évoquée, bien que la Commission souligne les progrès qui ont été réalisés en la matière.

La Turquie prend acte et devient, le 20 novembre 1992, membre associé de l'Union de l'Europe occidentale, progressivement intégrée à l'Union européenne nouvellement créée. Dans la lignée de l'accord d'Ankara, un accord d'Union douanière est signé le 6 mars 1995 entre Bruxelles et Ankara. La Turquie maintient son souhait d'adhésion à l'Union européenne et le Conseil européen annonce, le 12 décembre 1999, que la candidature turque est étudiée avec sérieux par ses membres.

Trois ans plus tard jour pour jour, le Conseil européen notifie la Turquie que l'Union européenne engagera des négociations avec elle aussitôt qu'elle aura satisfait aux critères de Copenhague : ceux-ci sont un ensemble de conditions d'accèsion à l'Union européenne définies par cette dernière en juin 1993. Ces critères vont de l'existence d'un réel Etat de droit à une économie de marché viable, en passant par la capacité économique et politique de souscrire aux objectifs de l'Union européenne. La Turquie s'engage alors dans de vastes réformes : abolition de la peine de mort en 2002, soutien en 2004 au « plan Annan » visant à pacifier et réunifier les deux nations chypriotes divisées à la suite de la partition de l'île en 1974, etc. L'Union européenne annonce, le 17 décembre 2004, donner son accord au début des négociations. S'engagent alors de longues séries de négociations, divisées en « chapitres » : chapitre « droits des sociétés », chapitre « services financiers », etc.

Toutefois, la dynamique turque trouvera un premier frein en 2007, point de départ d'un lent mais continu essoufflement des négociations.

## II. La candidature de la Turquie, source d'interrogations sur l'identité de l'Union européenne et la nature du projet européen.

En 2007, le premier ralentissement s'opère. L'Allemagne et la France interrompent les négociations en bloquant l'ouverture de cinq chapitres qui conduiraient, selon elles, « directement à l'adhésion ». Les deux pays entendent en effet privilégier l'ouverture de chapitres permettant d'offrir un choix à la Turquie : soit la poursuite des négociations en vue d'une adhésion complète, soit une association aussi étroite que possible. Le message envoyé ici est celui d'une réserve politique franco-allemande vis-à-vis de la place de la Turquie dans une Union « européenne ».

De fait, comme l'admet un rapport parlementaire français en 2011, « Le rythme [des négociations] est [...] plus lent que celui qu'avaient connu les pays candidats lors des

deux derniers élargissements, à la fois en 2004 et en 2007 ». Ce ralentissement tient en grande partie des hésitations que soulève la candidature de la Turquie à l'Union européenne : un pays considéré comme extérieur à l'Europe a-t-il, malgré ses frontières limitrophes avec le Vieux continent, véritablement sa place dans une communauté qui se veut européenne ?

Si l'élargissement progressif de l'Union européenne depuis le traité de Rome en 1957 s'est toujours fait avec un certain enthousiasme, même lors de l'arrivée des anciennes républiques soviétiques d'Europe de l'Est, aucune candidature n'a provoqué autant de réactions que celle de la Turquie.

En effet, cette candidature suscite des débats d'ordre historique et identitaire, depuis l'expression du souhait turc d'intégrer l'espace européen en 1987. La candidature turque soulève, de fait, des interrogations quant à la nature du projet européen : sur quelle histoire commune et quelle situation géographique la construction européenne doit-elle se fonder ? La Turquie est-elle européenne, compte-tenu de son avancée territoriale en Thrace avec la ville d'Edirne et de son passé ottoman où, pendant plusieurs siècles, la Grèce et les Balkans ont été sous domination turque ? L'Union européenne semble dominée-t-elle simplement de se constituer comme une force géoéconomique en mesure de rivaliser avec la Chine et les Etats-Unis, ou bien envisage-t-elle une dimension culturelle à son projet ?

Au-delà de ses débats historiques, la question identitaire reste, elle, au cœur des débats. En effet, bien que la Turquie kémaliste et républicaine soit désormais laïque, le pays reste encore aujourd'hui éminemment religieux, et en particulier musulman : près de 83% de la population turque serait de cette confession. Si l'islam n'est pas étranger à l'Europe, l'intégration d'un colosse démographique comme la Turquie, forte de 82 millions d'habitants, viendrait consacrer son arrivée en force de l'islam, dans une Europe que beaucoup de ses élites politiques considèrent de culture « judéo-chrétienne ». Selon le chercheur Alexandre Del Valle, les Turcs ont l'impression que les Européens n'osent « pas avouer leur refus de voir ce grand pays musulman intégrer la vieille Europe judéo-chrétienne sécularisée ». Ils en voudraient, pour preuve, l'imposition en 2004 de critères d'admission encore plus exigeants que les critères de Copenhague précédemment mentionnés.

La Turquie, malgré des progrès réels et des efforts déployés dans le sens d'une compatibilité avec les critères de Copenhague, apparaît, de fait, loin d'une adhésion à l'Union européenne.

Fin



## STYLISME

# Quelles formes de manteaux pour quelle morphologie ?

**L'hiver s'installant, il est indispensable d'investir dans un manteau. Lequel choisir parmi tous les modèles existants ? Une règle d'or : toujours tenir compte de votre morphologie..**



**Quelles formes, matières ou couleurs si l'on est petite ou au contraire très grande ?**

Les femmes de petite taille doivent éviter les coupes trop longues. Elles privilégieront le manteau trois quarts et ajusté, afin d'éviter de tasser et d'élargir. Les femmes plus grandes, au contraire, doivent porter des manteaux qui donneront une impression de largeur. Elles éviteront donc les coupes trop près du corps, ainsi que les fermetures zippées ou à boutonnage en plein milieu.

**Quel manteau si l'on est ronde ou au contraire très menue ?**

Surpiques visibles, boutonage central, fermeture éclair et lignes verticales sont à privilégier par les femmes rondes, pour allonger leur silhouette. Le principe des épaulettes me paraît également intéressant dans le sens où elles donnent un côté carré à l'allure, tout en attirant l'attention sur le haut du corps.

Les formes ouvertes et pas trop près du corps, comme les trenchs, leur vont également très bien. Pour les femmes qui sont surtout larges des hanches, je conseille les manteaux en A ou en trapèze, c'est-à-dire plus larges dans le bas. Celles qui ont des épaules larges peuvent miser sur les capes ou les ponchos qui tombent sur les épaules et arrondissent la carrure. Les femmes plutôt carrées et masculines peuvent opter pour

un manteau de forme "princesse" - cintré et évasé dans le bas - ou ceinturé, pour reproduire une taille inexistante. Enfin, les femmes menues peuvent pratiquement tout porter, même les doudounes et les dufile-coats, qui ont le mérite d'élargir les plus maigres. Selon sa morphologie, on peut aussi jouer sur les couleurs. Plus on va dans les tons neutres et les matières fines, plus on effacera les volumes. A noter : la laine bouillie, chaude et peu onéreuse, est d'un très bon rapport qualité-prix.

**Quel manteau pour une silhouette en V ?**

Les morphologies en V opteront davantage pour des manteaux qui ne déséquilibreront pas leur silhouette, comme avec une coupe trapèze, péplum, droite ou boule, plutôt flatteuse. Sont toutefois à bannir les épaulettes, les manches ballons et les manteaux trop près du corps. Si votre silhouette est en A, appliquez l'inverse des dress codes des silhouettes en V : choisissez des cardigans et manteaux longs, dont la coupe droite allonge la silhouette et affine les hanches. Vous pouvez choisir une pièce à épaulettes, mais surtout pas de manteau boule, resserré sur les jambes et qui grossit les hanches. Chanceuse que vous êtes si votre silhouette est en X (sablier) ! Qu'ils soient colorés ou foncés, unis ou à motifs, en forme de

trapèze, princesse ou cintrés, avec ou sans ceinture, tous les manteaux vous iront.

Le manteau idéal pour les silhouettes en H sera légèrement cintré, porté ouvert, avec une coupe trapèze, qui convient aussi aux silhouettes en huit, comme les manteaux boules avec une ceinture. Pour les rondes, il est recommandé d'éviter les doudounes, les doubles boutonnages, les cols en V, les grosses poches sur le ventre. Créez plutôt des points de détail, qui capteront l'attention sur le haut du corps.

**Quels conseils pour celles qui ne peuvent s'acheter un manteau chaque hiver et qui veulent moderniser le leur ?**

Outre le fait d'accessoiriser son manteau avec des gants et une écharpe colorés, on peut aussi le customiser. Pourquoi ne pas y ajouter une broche, agir sur la longueur ou même changer les boutons ? Ce sont des gestes simples qui changent beaucoup de choses !

**Quelle couleur de manteau ?**

Côté couleurs, évitez le noir, pas toujours très flatteur pour le teint blafard hivernal, ou bien accessoirisez-le avec des écharpes ou foulards colorés. Choisissez une couleur neutre, dont vous vous lasserez moins, en laine, en alpaga ou, si vos moyens vous le permettent, en cachemire.

## DRESS CODE

## Comment s'habiller quand il pleut ?

Lorsque la météo fait des caprices, trouver une tenue adéquate devient un véritable casse-tête. Votre parapluie apparaît alors comme un allié indispensable à toujours avoir à portée de main. Quelle que soit la saison et la température, la pluie met le style à rude épreuve.

**Comment s'habiller quand il pleut en hiver ?**

En plein hiver, manteaux (étanches) et écharpes nous protègent déjà de la pluie. Choisir sa tenue s'avère alors plus facile car il suffit juste de se couvrir.

Portez une petite doudoune fine

sous votre manteau, parka, imperméable ou, plus élégant, sous votre trench-coat : cela vous permettra également de rester bien au chaud lorsqu'il pleut des cordes.

Rentrez votre jean slim dans des bottes en cuir ou en caoutchouc pour faire bouclier intégrale sur vos jambes contre la pluie. Profitez du fait que la tendance soit aux bottes de pluie en caoutchouc ! Agle, Hunter, Méduse, Melissa, Lemon Jelly... les marques à en proposer de très jolies versions stylées sont aujourd'hui nombreuses. Noires, bleu marine, vert anglais, bordeaux : vous arriverez sans peine à trouver des paires

élégantes qui iront avec tous vos looks.

Accessoirisez votre tenue pour allier style et protection. Un petit bonnet en laine, bien pratique pour préserver son brushing, sera de rigueur, tout comme un joli chapeau style Fedora, Bogart ou Borsalino.

Côté parapluie, l'éternelle version noire basique sera parfaite. Sinon, les motifs hivernaux peuvent donner à votre silhouette un coup de fouet. En hiver, choisissez l'imprimé animalier (léopard ou zébré... très tendance), le pied de poule ou les carreaux (Prince de Galles ou tartan écossais).

## CONSEILS

## Comment mettre en valeur une morphologie rectangle ou en H ?

Caractérisée par une silhouette droite et une taille très peu marquée, la morphologie rectangle est linéaire. Pour la mettre en valeur, il faut donc jouer sur le volume et casser les lignes. Comment ? Quelles coupes de vêtements adopter ? Quels accessoires privilégier ? Mode d'emploi.

muler des épaules carrées, évitez également les épaulettes ainsi que les pulls à col roulé. Les jupes droites sont également à bannir pour ne pas accentuer le côté rectangle de la silhouette. Pas de larges ceintures à la taille sous peine de renforcer son absence.

**Morphologie rectangle, que porter ?**

**Ma morphologie rectangle**

Aussi appelée morphologie en H, la morphologie rectangle désigne une silhouette relativement droite. Elle est caractérisée par des hanches et une taille peu marquées de largeur égale aux épaules. Épaules plutôt carrées et larges, la poitrine est le plus fréquemment menu. Pour vous faire une idée, Cameron Diaz et Paris Hilton représentent parfaitement la morphologie rectangle.

**Morphologie rectangle, les vêtements à éviter**

Inutile de souligner encore davantage une taille peu marquée. Si vous affichez une morphologie rectangle, oubliez les vestes et tops trop cintrés ainsi que les rayures horizontales. Pour dissi-

Objectif ? Attirez le regard sur le haut du corps sans faire ressortir les épaules. Col en V et cache-cœur se prêtent à merveille à l'exercice. Côté coupe, les drapées, les froncées et les coupes Empire sont du meilleur effet. En bas, un pantalon à pinces ou une coupe carotte mais aussi une jupe trapèze jouent sur l'effet d'optique pour créer du relief sur les hanches. Côté accessoires, si la ceinture large est bannie, une ceinture fine au niveau des hanches est idéale sur une morphologie rectangle, créant un effet de volume. Enfin, une petite broche judicieusement placée vers l'intérieur de votre décolleté permet, encore une fois, de casser le rectangle de votre silhouette.

## SPORT

## L'activité physique n'est pas toujours bonne pour le cœur

L'activité physique constitue la meilleure prévention contre les maladies cardiovasculaires. Mais si vous misez sur les activités physiques pénibles que vous devez réaliser au travail pour prendre soin de votre cœur, mauvaise nouvelle, vous feriez tout l'inverse. En effet, le concept d'activité physique est éminemment vaste. On a coutume de répéter que c'est bon pour la santé. Cependant, au sein de la pluralité des activités effectuées, toutes ne semblent pas avoir les mêmes effets sur la santé.

Ce sont des chercheurs parisiens de l'Institut national pour la recherche médicale (Inserm) qui ont conduit cette étude publiée dans la revue Hypertension en collaboration avec l'Institut australien du cœur et du diabète. Pour évaluer l'hypothèse que les activités pénibles au travail pourraient être associées à des effets délétères, les scientifiques ont eu accès aux données d'une grande étude de cohorte : l'enquête prospective parisienne III.

Cela fait dix années que des expérimentateurs récoltent les données de 100.000 volontaires, âgés de 50 à 70 ans, sur leur activité physique : la fréquence, la durée, l'intensité et surtout le contexte. Cette grande étude contient également des informations concernant l'état des artères carotides des participants, mesuré grâce à une technologie de pointe en la matière : l'échotracking.

Résultat : les participants qui témoignent d'une activité physique pénible au travail (de type port de charges lourdes de façon

répétée) présentent des artères carotides plus rigides et plus sujettes aux troubles rythmiques contrairement à ceux qui font plus de sport classique (par exemple, de la course à pied) ou de sport loisir (par exemple, du jardinage). Précisons tout de même qu'il s'agit là d'une étude d'observation : elle n'a pas vocation à émettre des relations de causalité mais permet de poser les bases de ce qu'il faudra chercher lors d'essais contrôlés et randomisés ultérieurs.

« Concernant l'activité physique au travail, il y a des implications en santé publique importantes, conclut Jean-Philippe Empana, auteur principal de l'étude. Nous souhaiterions maintenant aller plus loin dans notre analyse des interactions entre activité physique et état de santé des personnes au travail ». Car, une question reste en suspens : comment expliquer ces résultats, si une éventuelle relation causale existe ? Ce qui est dérangeant, c'est que l'on sait par exemple que la pratique de la musculation est associée à une meilleure santé cardiovasculaire.

Ce n'est donc pas le port de charge en soi qui semble délétère. En revanche, de mauvais mouvements lors du port de charge, la répétition exacerbée, etc. sont toutes des hypothèses assez probables pour tenter d'éclaircir cette corrélation. Finalement, évitez de porter des charges trop lourdes au travail (le cas échéant, tentez d'en discuter avec vos supérieurs) et préférez la pratique réelle d'un sport ou d'une activité physique de loisir.

# Pourquoi a-t-on envie de dormir après avoir trop mangé ?

Tout le monde a déjà ressenti cette sensation : après un gros repas, il est fréquent de se sentir fatigué jusqu'à être tenté de faire une petite sieste. Mais pourquoi ?



Le réveillon approche et qui dit réveillon, dit bien souvent repas gargantuesque. Si nombre d'entre nous seront tentés de se déboutonner un peu pour se mettre à l'aise, il y a une sensation à laquelle il est beaucoup plus difficile d'échapper : après avoir trop mangé, on se sent bien souvent fatigué, à la limite même de piquer un roupillon ! Mais pourquoi trop manger donne-t-il envie de dormir ?

La réponse se cache évidemment dans notre organisme et plus précisément dans les réactions que provoquent le fait de s'alimenter. Pour comprendre le phénomène, il faut revenir sur le processus de digestion. Lorsque

vous ingérez des aliments, ceux-ci se retrouvent dans votre système digestif, estomac et intestin, où ils sont transformés afin d'en extraire les nutriments absorbables par l'organisme.

Parmi ces nutriments, figure le glucose qui passe ensuite dans le sang, provoquant de fait une hausse de la glycémie (la concentration de sucre dans le sang). Afin de réguler cette augmentation et favoriser l'absorption du glucose, l'organisme va déclencher la libération de différentes hormones dont l'insuline. Sauf que cette hormone n'agit pas seule, elle fait notamment appel à des acides aminés issus de la digestion des protéines.

## Insuline et tryptophane

Le tryptophane est l'un de ces acides aminés mais il n'agit pas pour réguler la glycémie. Il est utilisé par le cerveau pour fabriquer un neurotransmetteur appelé sérotonine, qui sert notamment à synthétiser l'hormone appelée mélatonine. C'est ici que commencent à se dessiner les origines de notre envie de dormir après avoir trop mangé car la sérotonine comme la mélatonine sont toutes deux associées à une sensation de calme voire à la somnolence.

En temps normal, le tryptophane n'a que peu accès au cerveau car celui-ci est bloqué par les autres acides aminés qui en-

trement en compétition avec lui. Toutefois, en cas de repas riche en glucides (donc en sucre), le passage du tryptophane dans le cerveau se retrouve indirectement facilité, ce qui provoque alors une hausse de la production de sérotonine et donc de mélatonine. D'où la sensation de somnolence.

Le phénomène est d'autant plus prononcé que le repas est déséquilibré. Plus vous mangez d'aliments riches en glucides et peu d'aliments riches en protéines, plus le phénomène sera accentué. En revanche, si vous consommez un repas riche en protéines, les acides aminés qui en sont issus viendront entrer en

compétition avec le tryptophane, réduisant alors la production des substances incriminées.

## Quand le système parasympathique entre en jeu

L'insuline et le tryptophane ne sont toutefois pas les seuls responsables de cette sensation de somnolence. En effet, il n'y a pas que la nature des aliments que vous consommez qui entre en jeu mais aussi leur quantité. Lorsque vous engloutissez votre repas de Noël, ceci a pour effet de stimuler le système nerveux parasympathique, celui qui contrôle toutes les activités involontaires du corps comme respirer, faire battre le cœur ou encore digérer.

L'organisme de ralentir et de se concentrer sur la digestion, plutôt que de s'activer. Résultat : davantage de sang va affluer vers le système digestif pour transporter les nutriments issus des aliments que dans le reste du corps, conduisant naturellement à une sensation de calme voire de fatigue. C'est ce que certains surnomment la "réponse repos-digestion".

Pour éviter cette sensation de somnolence, les spécialistes conseillent ainsi de limiter la taille des assiettes et de veiller à équilibrer son repas en privilégiant la dinde plutôt que de se jeter sur les patates. Pour les plus courageux, s'engager dans une petite activité après le repas peut aider à lutter contre la somnolence. Pour les autres, il reste toujours à s'installer confortablement dans le canapé en attendant que ça passe !

## Les bébés requins en gestation naviguent dans le ventre de leur mère...

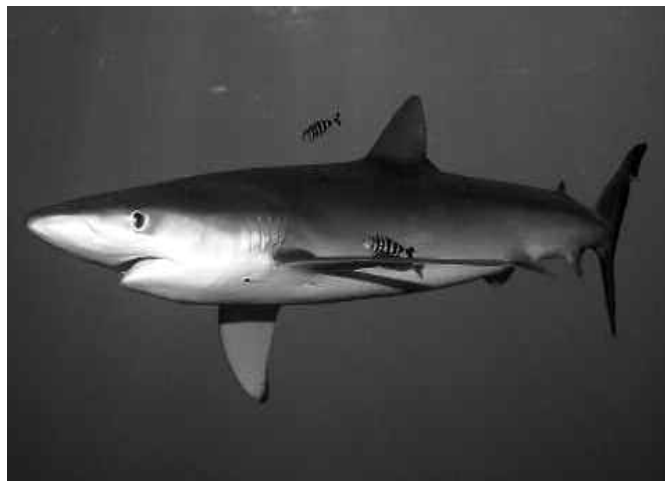
Grâce à un échographe capable de fonctionner sous l'eau, des chercheurs sont parvenus à suivre la grossesse de plusieurs femelles requins. Ils ont ainsi décelé un incroyable phénomène : une forme de « cannibalisme » intra-utérin !

"Les dents de la mer" n'ont jamais aussi bien porté leur nom... Une étude publiée dans la revue *Ethology* révèle en effet l'incroyable (et macabre) propension de certains requins à dévorer leurs congénères. Et pas n'importe quand : alors même qu'ils ne sont encore que dans le ventre de leur mère !

D'étranges images diffusées en 1993 par Discovery Channel avaient mis la puce à l'oreille aux scientifiques. Elles montraient en effet l'étonnant ballet d'embryons de requins circulant entre les différents utérus de leur mère. De nombreuses espèces de requin assurent en effet la gestation de leurs fœtus dans deux poches distinctes : l'utérus gauche, et l'utérus droit.

### Échographie subaquatique

Mais jusqu'à une période très récente, difficile d'étudier plus précisément les mouvements des futurs requins directement dans le ventre de leur mère. Comment, en effet, réaliser une échographie sur des animaux qui se tapissent sous la surface de l'eau... ? C'est justement sur ce point précis que sont intervenus les chercheurs, en mettant en



œuvre un tout nouveau système portatif d'imagerie capable de faire face à l'ambiance quelque peu humide des profondeurs.

Les scientifiques ont ainsi pu étudier pendant plusieurs années un groupe de trois requins nourrices fauves femelles, en pleine gestation dans les eaux d'un aquarium. Sur la quarantaine d'extraits enregistrés, les

chercheurs ont ainsi pu observer attentivement les mouvements des futurs petits requins. Chez l'une des femelles, ce sont ainsi pas moins de 24 passages d'un utérus à un autre qui ont pu être recensés. Des aller-retour effectués en outre à vitesse grand V : 8 centimètres par seconde.

"Nos données montrent une fréquente migration embryonnaire entre les utérus droit

et gauche, ce qui se trouve être en opposition avec la "sédentarité" du fœtus mammalien", avancent les spécialistes. Des observations inédites qu'il restait encore à interpréter plus en détails.

### D'étranges va-et-vient... suivis de disparition en série !

Pour y parvenir, un fait particulièrement retenu l'attention des chercheurs : débutant sa grossesse avec quatre embryons (deux dans chacun de ses utérus), l'une des femelles s'est révélée - deux mois plus tard -, n'être plus porteuse que de deux futurs petits... De bien étranges disparitions précédées de tout aussi énigmatiques mouvements de va-et-vient entre utérus.

Enfin, ça n'est même qu'un seul et unique fœtus qui a survécu jusqu'à la fin de la période de gestation de sa mère. Conclusion sans appel : cet ultime "vainqueur" n'aurait rien fait d'autre que de dévorer ses congénères in-utéro ! Une forme de "cannibalisme" intra-utérin, que les chercheurs interprètent comme un processus reproductif particulièrement profitable.

"Il semble probable que ce mode de reproduction, la capacité de nage active d'un embryon, puisse lui permettre de rechercher efficacement et de capturer des œufs nutritifs dans l'environnement utérin", concluent les scientifiques. Les "dents de la mer" n'ont décidément jamais si bien porté leur nom !

# Des chercheurs identifient une cause génétique de la migraine

La science progresse dans la découverte des mécanismes liés à l'apparition de la migraine, une affection très répandue puisqu'elle touche 15% de la population adulte mondiale.

Des chercheurs associés du CNRS, de l'Université Côte d'Azur et de l'Inserm ont mis en évidence un des mécanismes qui la causent. Leurs résultats ont été publiés le 17 décembre 2018 dans la revue *Neuron*. Ils pourraient déboucher sur l'élaboration de médicaments antimigraineux efficaces.

La migraine se manifeste sous la forme de céphalées, des maux de tête très douloureux, parfois accompagnés de nausées, de vomissements et d'une hypersensibilité à la lumière et au bruit. C'est une maladie neurologique, due à une excitabilité neuronale anormale. Les chercheurs disposent d'indices sur sa genèse : facteurs génétiques complexes, facteurs environnementaux (alimentation, sport), mais aussi facteurs émotionnels ou hormonaux. Pour le quart des gens souffrant de migraines, celles-ci peuvent représenter un handicap socioprofessionnel important.



## Des mutations génétiques à l'origine d'un dysfonctionnement de l'activité électrique cérébrale

L'équipe de Perrine Royal et Guillaume Sandoz a travaillé sur l'aspect génétique de cette pathologie. Les chercheurs ont repéré que des mutations génétiques induisent le dysfonctionnement d'une protéine importante dans la régulation de l'activité électrique du cerveau. Cette activité électrique est normalement régulée par des protéines appelées "canaux ioniques".

Le canal TRESK, une protéine codée par le gène *KCNK18*, a une fonction inhibitrice de cette activité électrique. Mais l'équipe a remarqué que, lorsque *KCNK18* porte certaines mutations, cette protéine n'est pas produite sous sa forme normale. Au lieu d'être d'un seul tenant, elle est scindée en deux protéines dysfonctionnelles. La première, TRESK-MT1, est inactive, sans utilité. L'autre, TRESK-MT2, cible d'autres canaux ioniques, les *K2P2.1*. Elle inhibe ces canaux, qui ont un rôle de frein de

l'activité électrique. Cela a pour effet de stimuler fortement l'excitabilité des neurones, avec pour résultat des crises migraineuses.

Face à cette découverte, les chercheurs s'associent aux laboratoires pharmaceutiques pour mettre au point un traitement par voie orale qui permettrait de réduire l'activité électrique des neurones. La cible identifiée pour ce traitement est le canal *K2P2.1*. L'idée est d'agir pour relancer son action modératrice. Plusieurs molécules connues pourraient se révéler de bonnes candidates pour agir sur les canaux ioniques. Sou-

vent, elles sont issues de médicaments visant d'autres cibles, comme les antiépileptiques ou les antidépresseurs. Des premiers essais sur des rongeurs doivent débuter en début d'année 2019. Les chercheurs espèrent qu'à terme, ces recherches rendront possible de prévenir, dès les premiers symptômes, le déclenchement des migraines.

## Des pistes ouvertes pour la compréhension d'autres maladies génétiques

Il est à noter que cette recherche constitue une avancée vers un meilleur traitement des

migraines, mais pas seulement. En effet, jusqu'à présent, les chercheurs pensaient qu'un ARN messager ne pouvait se traduire que sous la forme d'une seule protéine. Or ces travaux montrent que ce n'est pas le cas : dans le cadre de certaines mutations, il arrive que l'ARN messager produise deux protéines. Ce processus, d'après Guillaume Sandoz, pourrait être impliqué dans diverses pathologies d'origine génétiques. La recherche fondamentale devrait permettre d'en savoir plus à cet égard dans les années à venir.

# Tous les pays sont touchés par la malnutrition

Une malnutrition "alarmante" touche tous les pays pauvres comme pays riches et représente un poids "inacceptable" sur la planète, selon un rapport international rendu public le 29 novembre 2018. Alors que la faim a de nouveau progressé dans le monde depuis plus de deux ans, "la situation est alarmante" : "que les pays soient riches ou pauvres, ils connaissent une forme ou une autre de malnutrition", retard de croissance, carence en oligo-éléments, rachitisme, surpoids ou obésité, a expliqué Corinna Hawkes, directrice du centre de politique nutritionnelle de l'University of London (Royaume-Uni) lors d'une conférence téléphonique en marge de la présentation de l'étude à Bangkok.

## 141 pays combinent au moins trois formes de malnutrition

Le rapport annuel, intitulé "Global nutrition report", fait le point sur l'ensemble des données internationales portant sur près de 200 pays. Ces données viennent d'organisations telles que ONU, FAO, PAM, Unicef, OMS, mais aussi ONG, fondations et universités. Au total, 141 pays combinent au moins trois formes de malnutrition - retard de croissance pour les enfants, anémie et/ou surpoids pour les femmes -, dont 41 à un niveau très élevé, indique le rapport qui s'inquiète en particulier de voir "de vastes populations réfugiées du Moyen Orient combiner retards de croissance, rachitisme, déficiences en oligo-éléments et obésité", notamment au Liban. Les experts s'inquiètent de la forte hausse (+54,9%) des ventes



de lait maternisé industriel enregistrée entre 2005 et 2017 dans le monde, estimant qu'un "changement significatif (et sans précédent) du régime alimentaire des bébés et jeunes enfants est en cours" dans le monde. A l'exception de l'Amérique du Nord, les ventes de lait maternisé ont augmenté dans la plupart des régions du monde. Et, bien que l'allaitement maternel des nourrissons, encouragé par l'Organisation mondiale de la Santé, ait globalement augmenté dans le monde (41% sont nourris exclusivement au sein jusqu'à l'âge de six mois en 2017, contre 37% en 2012), il s'agit d'un progrès "extrêmement lent" déplore le rapport.

"Pays présentant au moins l'une des charges de morbidité suivantes : retard de croissance chez l'enfant, anémie chez la

femme adulte, surpoids chez la femme adulte. Orange clair : au moins une charge; Orange : au moins deux charges; Orange foncé : Trois charges" © Rapport sur la nutrition mondiale 2018

## Aucun des pays étudiés n'a fait de progrès concernant l'obésité

Pour les femmes, le sujet d'inquiétude vient de la hausse de l'obésité. Elle va en s'aggravant d'une manière générale chez les adultes et les taux sont plus élevés pour les femmes (15,1% en 2017 contre 10,6% en 2000), que pour les hommes (11,1% en 2017 contre 6,7% en 2000), selon le rapport. En outre, "aucun" des 194 pays étudiés n'a fait de progrès significatifs sur le sujet de la lutte contre l'obésité. Le rapport pointe le

rôle de l'industrie alimentaire et des excès de sel, de sucre et de graisse dans les aliments transformés. 59% des enfants boivent ainsi des sodas quotidiennement en Amérique Latine et aux Caraïbes, 52% en Afrique, 44% en Océanie et 40% en Asie. En soulignant que 59 pays ont mis en place des taxes sur les boissons sucrées (dont la France en juillet 2018), le rapport appelle chaque gouvernement à définir ses priorités nutritionnelles, allouer des ressources pour mieux quantifier et comprendre les problèmes coexistants au sein d'une même population. Le Mexique, qui a institué une taxe, a vu des ventes de boissons sucrées baisser de 10%, a expliqué Mme Hawkes. "Lorsque les pays prennent des mesures, il y a vraiment des résultats", a-t-elle ajouté.

**Espace  
réservé  
à la pub**

## FESTIVAL INTERNATIONAL DU CINÉMA D'ALGER

# Le film "La Bolduc" : portrait de la première chansonnière québécoise

Le long métrage de fiction "La Bolduc", portrait émouvant consacré à la vie et au parcours de la chansonnière la plus connue au Québec, Mary Travers Bolduc, a été projeté lundi à Alger en présence de son réalisateur, François Bouvier.

En compétition dans la catégorie documentaire du 10e Festival international du cinéma d'Alger, ouvert jeudi, Bolduc porte à l'écran l'histoire de Mary Travers, ménagère issue d'une famille modeste devenue célèbre grâce à ses chansons qui racontent le quotidien des gens ordinaires. Basé sur la biographie de l'artiste et les témoignages des proches descendants, le film retrace la vie de cette mère de famille pour qui la musique, en plus d'être être une passion, lui permet surtout de faire vivre la famille.

Sorti en 2018, le film suit durant 103 minutes le parcours de Mary Travers, partagée entre ses obligations domestiques comme couturière et ses engagements professionnels avec les producteurs et autres acteurs de l'art. Le film évoque, en filigrane, le combat des femmes pour le droit au vote au Québec, province majoritairement francophone, présenté dans le contexte de la crise du début du 20e siècle. Lors des débats à l'issue de la projection, le réalisateur a indiqué qu'il s'était



appuyé sur la biographie de l'artiste ainsi que les témoignages recueillis auprès de son entourage familial. Pour le tournage, François Bouvier dit être "contraint" d'écourter la durée à 25 jours (au lieu de 40 jours), en raison de "difficultés financières". A la question de savoir si Debbie Lynch-White, actrice québécoise qui incarne Mary Travers, interprétait

en live les chansons, le réalisateur a précisé que "toutes les chansons dans La Bolduc ont été préenregistrées, exceptée une chansonnette exécutée par synchronisation labiale". Dix-huit longs métrages (documentaires et fictions) et huit courts métrages sont programmés en compétition du 10e Fica qui prévoit également la projection hors compétition de sept films.

## 10E FICA À ALGER

## Trois courts métrages projetés

Trois courts métrages, traitant de l'extrémisme violent et de terrorisme, ont été présentés lundi soir à Alger devant un public de cinéphiles nombreux. Programmés dans "Fenêtre sur courts", une des catégories compétitives du 10e Festival international du cinéma d'Alger, "Hadi Hiya", "La fausse saison" et "Une histoire dans ma peau", convoquent le passé sombre et douloureux de l'Algérie à travers les blessures et les traumatismes engendrés par le terrorisme des années 1990.

Le jeune Youcef Mahsas décrypte dans "Hadi Hiya" (Ainsi soit-il) les traumatismes psychologiques de la tragédie des années 1990 à travers l'histoire d'un jeune couple. Tourmentée, Sarah qui vit dans une vétuste maison coloniale avec son mari, Lyès, et sa fille, Nazek, se remémore les souffrances d'enfance qu'elle a endurées, la rendant "prisonnière" d'un passé douloureux duquel elle ne pouvait se détacher.

Pour sa part, le réalisateur Menad Embbarek, aborde le terrorisme à travers l'histoire de Djamel, un fidèle vivant dans une famille modeste et émancipée qui, pourtant, ne le prédestinait pas à intégrer un groupuscule extrémiste qui allait attenter à la vie de son voisin de quartier, un chanteur de cabaret. Présent à la projection, le réalisateur qui fait sa première expérience dans le cinéma avec des comédiennes novices, dit être "motivé par le devoir de mémoire à toutes

les victimes du terrorisme" dont des intellectuels, artistes et journalistes. Son court métrage de 15 minutes, explique-t-il, tente de porter un regard sur "la société algérienne qui pâtit du manque de communication", une défaillance qui favorise, selon lui, l'exclusion et l'extrémisme. Toujours dans le même filon, Yanis Kheloufi, épluche, de son côté, le terrorisme à travers un portrait de 17 mn, consacré à Kader Affak, comédien et militant engagé dans les luttes démocratiques, témoin de la période sombre des années 1990.

Acteur dans "Cœur sur la main", une organisation caritative, il s'engage aux côtés d'artistes et écrivains

pour animer la scène culturelle et intellectuelle dans les anciens locaux du Mouvement démocratique et social (MDS), qui abritent depuis deux ans un espace dédié à l'expression artistique (Le Sous-Marin). Ces lieux, dit-il, porteurs de mémoire, d'émotions et de leçons, sont évocateurs car ils ont hébergé, durant les années du terrorisme, des journalistes, écrivains ou encore des patriotes. Les projections se poursuivent jusqu'au 16 novembre dans les salles de l'Office de Riad El Feth (Oref) avec au programme de la journée de mardi la présentation en avant-première de la fiction "Paysages d'automne" de Merzak Allouache.

## BISKRA

## Un colloque international sur le discours poétique algérien contemporain

Les intervenants à l'ouverture du colloque international sur "Le discours poétique algérien contemporain, structures et mutations dans les poèmes d'Othmane Loucif", ouvert lundi à l'université de Biskra, ont indiqué que sa production poétique constitue "une transposition artistique de situations vécues".

L'enseignant Ali Melahi de l'université d'Alger 2 a considéré l'époésie de Loucif, qui reflète tantôt crument tantôt symboliquement les expériences humaines qu'il a vécues, "constitue une victoire du verbe sur la souffrance". Le parcours du poète se laisse saisir au travers de ses 20 recueils poétiques dont "La rose a dit", "L'écriture

par le feu" et "Gingembre", a estimé M. Melahi, attribuant à Loucif une "tendance mystique d'un homme sensible à la souffrance d'autrui et généreusement compatissant".

Pour Ahmed Saayoud de l'université de Tébessa, qui a donné une lecture critique du recueil "El Moutaghabi" (qui mime le stupide) de Loucif, les écrits de ce poète ont une dimension humaine qu'il a réussi à atteindre en recourant à un lexique singulier exceptionnellement proche du quotidien familiale et sociale de tout un chacun. L'irakien Safaa El-Kayci a de son côté estimé que le discours poétique de Loucif Othmane jouit d'une forme esthétique éthérée, d'un sens poétique subtil et une visée sémantique qui

échappe au lecteur hâtif.

Son langage poétique traduit l'humanisme de Loucif qui reflète ses sensations d'exil et de nostalgie des siens et de la patrie, a relevé El-Kayci. Des universitaires algériens ainsi que de Tunisie, d'Irak, du Qatar et d'Égypte participent à cette rencontre de deux jours organisée par la Faculté des lettres et langues étrangères de l'université Mohamed Khider, une année après la disparition du poète Loucif Othmane.

Né le 5 février 1951 à Tolga (Biskra), Othmane Loucif est docteur en littérature, auteur d'une vingtaine de recueils poétiques dont "El kitaba bi Nar", "Irhassat" et "Aarass el melh". Il est décédé en juin 2018.

## 10E FESTIVAL INTERNATIONAL DE DANSE CONTEMPORAINE L'Algérie, l'Égypte, le Maroc et la Tunisie à l'honneur

chorégraphies conçues dans des thématiques en lien avec le droit de la femme à s'émanciper, la tradition ancestrale, la lutte des classes et l'aspiration au changement, ont été présentées, lundi soir à Alger, par des troupes de danse, d'Algérie, Mali, Égypte, Maroc et Tunisie, dans le cadre du 10e Festival international de danse contemporaine, devant un public peu nombreux.

"Le rêve", "Les sorciers", "Moch hilm" (ce n'est pas un rêve), "Dhadjij Es Semt" (le bruit du silence) et "Kayen ?" (Y a-t-il ?), sont les intitulés des performances accueillies à l'Opéra d'Alger et exécutées avec autant d'intensité et de grâce, par les ballerines et les danseurs des troupes, "Mosta. Stars", Karemastoudi et les compagnies, de danse contemporaine d'Égypte ainsi que "Col Jam", marocco-tunisienne, respectivement.

Fatma Chikh Djaouti, de la troupe, "Mosta. Stars" de Mostaganem, rêve de devenir une danseuse étoile, malgré les regards obliques et les brimades qu'elle subit au quotidien, de la part d'une société sclérosée qui refuse d'entendre raison, jusqu'au moment où Khaled Gourinette et Khelifa Benbrahim Rachid, deux danseurs aux talents confirmés, s'invitent dans un de ses rêves pour la libérer à travers une courte danse qu'ils exécuteront à trois, dans la beauté du geste et la grâce du mouvement. S'inspirant d'une histoire familiale, le chorégraphe, metteur en scène et danseur malien, Aly Karembe entendait, à travers "Les sorciers", performance à huit tableaux, répercuter sur la scène artistique, une tradition ancestrale, qui voulait que les "membres d'une même famille", élisent celui qui devait "partir travailler en terre d'exil" et qui devait être, pour cela, le plus "fort" et le plus "dynamique".

Soutenu par la ballerine, Sylvie Kouame et les danseurs, Bocar Dembelé et Chek Djalou, Aly Karembe retournera au village paternel, malgré toutes les contraintes, récupérer le titre de son père, élu par sa famille et assassiné par ses détracteurs, "jaloux de sa force et ses succès commerciaux". Dans une prestation qui aura franchi les limites du 4e

art, "Moch hilm" de l'Égyptienne Sally Ahmed, fait appel à l'utilisation de dialogues et d'accessoires pour une mise en situation universelle, plus crédible, avec une plus grande sensibilisation sur le traitement que les gens aisés réservent à leurs employés qu'ils considèrent comme des "sujets". La trame de la performance égyptienne, menée par les ballerines, Sherly Ahmed, Youmna Mosaab, Halla Imam et Rasha Wakiel, ainsi que les danseurs, Amer Atef et Nour Henidy, raconte l'histoire de deux servantes dans une grande propriété privée, très mal traitées par la maîtresse des lieux, renvoyant ainsi à une époque supposée révolue dans un "appel de détresse" qui a fait interagir l'assistance avec les artistes.

Plus dans le questionnement encore, le jeune, Abdessamad Seddouki de Sidi Bel Abbès, un habitué du festival avec huit participations à son compte, est venu pour faire entendre le "bruit du silence", où il met brillamment en scène un personnage dépressif et agité qu'il interprète, "certainement victime d'une société impitoyable à l'égard des faibles", dira-t-il, utilisant judicieusement, comme leitmotiv, le geste récurrent du renversement de la main, synonyme de toutes les interrogations, dans une courte chorégraphie empreinte du sentiment d'"anxiété et de colère". La Compagnie marocco-tunisienne "Col Jam", composée par Wajdi Gagui, chorégraphe et concepteur du spectacle, Ahlam El Morsli, Soufiane Naym et Ester Lozano Torné, est venue avec "Kayen ?", une mise en garde contre la société de consommation, présentée dans une prestation dominée par des mouvements, exprimant, sous un éclairage vif, la colère et la violence et des personnages qui finissent par se souiller le corps de poudre blanche, gardée jusque là dans des sacs déposés le long de la scène. En présence de représentants, du ministère de la Culture, et des missions diplomatiques accréditées à Alger des pays au programme de la soirée notamment, l'assistance a apprécié de belles poésies en mouvement, savourant chaque moment de la soirée dans l'allégresse et la volupté.

Café-concert	Partie d'un casque	Affluent de la Dordogne	Décorations	Noble particule	Parât	De mer c'est une
Commerce	Affaissement	Comprimer	L'Irlande en VO	Victoire impériale	Vieux Tokyo	Il peut être donné par Dieu
Huile fine					Quote-part	
Voulurent					Trinitro-toluène	
						Possèdent
						Longues périodes
Fils de Jacob			Provenir			Cours en bourse
À peine						
			Récureés	Sidérurgie	Peur théâtrale	
					Situé chez le notaire	
Trou pour poutre	Poissons de mer					Collège anglais
	Pièces au jeu d'échec					Aisé
		Clignements des yeux	Vifs			Tantale
						Guide pour le dessin
L'astéroïde 173			Assembla			Graffiti
Dodue			Petit officier			Ancienne Allemagne
					Amer	
					Île méditerranéenne	
Rivière russo-ukrainienne	Fréquentatif					Signe orthographique
	Asperge					
			Tel quel			
			Agence spatiale		Peuple scandinave	
Navigateur disparu (Alain)	Sésame					Remplace la SDN
	Lucky Luke tire plus vite qu'elle		Lac américain			Flétris
			Dirigeante israélienne (Golda)	Vêtement	Raseur	Obstinés
					Marque de dédain	
Princesse					Muni d'Avé	
Prêtre				Entaillé		
			Impertinent			
			Abris pour bateaux			
Anglais						Lettres pieuses
Île française					Enzyme	Transpirés
		Surface agricole			Frictionnât	
		Planche de bois			Orne nos cimetières	
Tiroir	Arme traditionnelle du Japon		Tente d'indien			Genre de crabes
	Actinium		Île française			Note de musique
				Pubères		
Abandonner					Rivière entre l'Allemagne et la Pologne	

**20h50 La grande librairie**

5



Le journaliste reçoit - en exclusivité - le romancier américain James Ellroy.

**21h05 Tuer n'est pas jouer**

france 4



James Bond doit organiser la fuite à l'Ouest du général Koskov.

**20h55 Room**

arte



Jack vit avec sa mère, Joy, dans une sordide petite pièce, où seule une fenêtre donne accès à la lumière du jour.

**21h05 Le meilleur pâtissier**

france 6



Candidats doivent transformer un simple bouquet de roses en un gâteau ayant la saveur et le visuel de la fleur.

**21h05 TFI Good Doctor**



Claire se prépare à effectuer sa première chirurgie en solo.

**21h05 Nina**

france 2



le chirurgien Hugo a deux côtes cassées et une contusion pulmonaire.

**21h15 Enquête sous haute tension**

france 8



Le nord-est de Paris est gangrené par le trafic de drogues dures. Ce territoire est devenu une zone de non-droit.

**LA NATION**

Quotidien National d'Information.  
Édité par SARL «NATION EDITION»  
Capital social de 100 000,00 Da  
Directeur Général

Responsable de la publication  
Omar ATTIA

**Impression**

Centre : SIA  
EST : SIE  
Sud : SIA  
Ouest : SIO

**Distribution**

Centre : La Nation  
EST : La Nation  
Sud : La Nation  
Ouest : La Nation

Pour toutes vos publicités contacter  
ANEP 1 rue Pasteur Alger Centre

Tel/ Fax : 023 50 80 05

**Siège de la rédaction**

03, rue Ali Boumendjel, Square Port Said,  
Alger Centre  
Tel/ Fax : 021 71 47 67

RIB : BDL  
005 00170 4002162000 18

Tous les manuscrits, lettres et tous documents remis à la Rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

# LA NATION

ALGER CENTRE

## Une route fermée suite à l'explosion d'une conduite principale d'eau potable

Une conduite principale d'eau potable a explosé, hier matin près du Jardin de l'horloge florale à Alger centre, causant la fermeture de la route et la coupure du gaz et de l'eau potable dans quelques quartiers adjacents, a-t-on appris du président de l'Assemblée populaire communale (APC) d'Alger centre, Abdelhakim Bettache.



L'explosion, qui s'est produite tôt le matin, serait provoquée, selon M. Bettache, par "une pression de l'eau sur la conduite principale" qui se trouve près du Jardin de l'horloge florale au boulevard Khemisti, causant une fuite de gaz qui a nécessité l'intervention de la protection civile et des services techniques de la Sonelgaz et de la Société des eaux et de l'assainissement d'Alger (SEAAL).

Assurant que le site avait été "sécurisé" et la route adjacente a fermé jusqu'à la réparation de la panne, il a fait savoir que les rues voisines connaîtront des coupures de gaz et d'eau. Suite à cet incident, qui s'est produit non loin de l'Avenue Pasteur, la SEAAL a mobilisé ses unités techniques sur place pour réparer la panne au niveau de la conduite principale, a indiqué un communiqué de l'Algérienne des

eaux (ADE).

L'alimentation en eau potable sera suspendue au niveau du Boulevard Khemisti ainsi que les rues Larbi Ben M'hidi, Asselah Hocine, Abbane Ramdane et docteur Saadane jusqu'au parachèvement des travaux de réparation. Pour réduire les désagréments, la SEAAL a mis en place un dispositif de citerne afin d'alimenter en priorité les établissements publics et hospitaliers.

## Chine: 51 enfants blessés dans une agression à la soude caustique

Une cinquantaine de personnes, principalement des enfants, ont été blessées dans une école maternelle du sud-ouest de la Chine, après l'irruption d'un individu qui a aspergé élèves et enseignants de soude caustique, ont annoncé hier les autorités locales. L'agression s'est produite lundi à 15H35 (07H35 GMT) dans la ville de Kaiyuan, dans la province du Yunnan, ont indiqué les autorités sur le réseau social Weibo. La municipalité a précisé qu'un suspect âgé de 23 ans, du nom de Kong, avait escaladé l'enceinte de l'école maternelle avant de pulvériser de la soude caustique sur les victimes. Cinquante-et-un enfants et trois ensei-

gnants ont été admis à l'hôpital pour y recevoir des soins. Deux des personnes admises présentent des "symptômes graves" mais leurs jours ne sont pas en danger, selon les autorités locales. Elles ont indiqué que Kong, le principal suspect, avait été arrêté moins d'une heure après

l'attaque. "Ses parents ont divorcé durant son enfance. Le manque de chaleur familiale a entraîné un déséquilibre psychologique", a expliqué la mairie. Les attaques visant des établissements scolaires, des enfants ou des étudiants ne sont pas rares en Chine.

## Omra 2019 : Air Algérie programme 477 vols

La compagnie Air Algérie a programmé 477 vols d'une capacité de 126 515 places pour couvrir les vols de la Omra 2019, a indiqué lundi un communiqué de la société.

Air Algérie a mobilisé, pour cette saison, trois (03) nouveaux vols sur une ligne directe à partir de la wilaya d'Adrar (Sud algérien) vers les Lieux Saints.

Après avoir réactivé le e-paiement, la compagnie aérienne a relancé le 4 novembre dernier ses vols à destination des Lieux Saints, lesquels se poursuivent jusqu'à la fin mars 2020.

Par ailleurs, le nombre de vols programmés au titre de la Omra 2019 a augmenté de 25%, passant de 317 (en 2018) à 477 vols durant cette saison.

Le nombre de places ont également augmenté de 101.580 sièges (2018) à 126.515 sièges en 2019.

## Secousse tellurique de magnitude 3 degrés à Bejaia

Une secousse tellurique d'une magnitude de 3 degrés sur l'échelle ouverte de Richter a été enregistrée hier à 14h18 dans la wilaya de Bejaia, indique le Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG) dans un communiqué. L'épicentre de la secousse a été localisé à quatre (04) km au sud-est de Kherrata, précise la même source.

## Ouargla : Trois morts et 18 blessés dans un accident de la route sur la RN-3

Trois (3) personnes ont trouvé la mort et 18 autres ont été blessées dans un accident de circulation survenu lundi soir sur la RN-3, a-t-on appris des services de la Protection civile. L'accident s'est produit vers 21h30 entre un véhicule utilitaire, un camion frigorifique et un bus de voyageur assurant la liaison Hassi Messaoud-Alger, au point kilométrique PK-80, sur l'axe de la RN-3 reliant Touggourt et Hassi-Messaoud, a-t-on précisé. Les corps des victimes ont été déposés à la morgue de l'Hôpital d'El-Hedjira, où ont également été évacués les blessés, à différents degrés de gravité, selon la même source. Une enquête a été ouverte par les services de la gendarmerie nationale pour déterminer les circonstances exactes de l'accident.

## Destruction de 5 casemates pour terroristes à M'sila

Cinq (05) casemates pour terroristes et une quantité de munitions ont été détruites lors d'une opération de fouille et de ratissage menée lundi par un détachement de l'Armée nationale populaire dans la zone de Djbel Safra, dans la wilaya de M'sila, indiquait hier le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué.

"Dans le cadre de la lutte antiterroriste, un détachement de l'Armée nationale populaire a découvert et détruit, le 11 novembre 2019, cinq (05) casemates pour terroristes et une quantité de munitions suite à une opération de fouille et de ratissage menée dans la zone de Djbel Safra, commune d'Ain Rich, wilaya M'sila/lère RM", note la même

source. D'autre part, "sept (07) individus ont été arrêtés à Tamanrasset et Bordj Badji-Mokhtar (6e RM) par des détachements de l'ANP qui ont saisi également, dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, deux (02) véhicules tout-terrain, trois (03) morceaux de dynamite, cinq (05) mètres de mèche de détonation, deux (02) groupes électrogènes, un (01) marteau piqueur et un (01) détecteur de métaux". Par ailleurs, des éléments de la Gendarmerie nationale "ont appréhendé, à Oum El Bouaghi (5e RM) et Mostaganem (2e RM), quatre (04) personnes et saisi deux (02) fusils de chasse et 1000 cartouches pour fusils de chasse", a-t-on ajouté.

## Inde: 16 morts dans un accident de la route

Au moins 16 personnes, dont trois enfants et quatre femmes, ont trouvé la mort lorsqu'un véhicule de tourisme a chuté hier dans un ravin sur la route menant à l'auto-route Batote-Doda dans le district de Doda, situé dans la partie du Cachemire sous contrôle de l'Inde. "Selon les premiers éléments de l'enquête, le conducteur du véhicule, d'une capacité de 10 personnes, n'avait pas réussi à négocier une courbe dangereuse ayant entraîné l'accident. L'hypothèse de l'utilisation du téléphone portable au volant ne peut pas non

plus être exclue", a indiqué le chef de la police du district de Doda, Mumtaz Ahmad. "La seule personne, qui a survécu à cet accident, a été transférée vers un centre médical à Jammu pour recevoir les soins nécessaires", a ajouté la même source. "La surcharge, le mauvais état des routes et l'état mécanique défectueux des bus demeurent les raisons principales des accidents de la route fréquents dans la région vallonnée de Doda, qui continue de faire de nombreuses victimes", explique la même source.

## Neige à Batna : Trafic automobile difficile sur nombre d'axes routiers montagneux

Les chutes de neige enregistrées durant les 48 heures sur la wilaya de Batna a rendu le trafic automobile difficile sur nombre d'axes routiers montagneux notamment durant la nuit de lundi à mardi, apprend-on de la direction des travaux publics. Selon le chef du service exploitation et entretien du réseau routier de cette direction, Abdelkarim Belkacem, toutes les routes nationales sont ouvertes à la circulation qui reste toutefois difficile et exige vigilance sur certains tronçons montagneux à

l'instar de ceux d'Ain Tine (commune d'Arris), Theniet Baali (Theniet El Abed) et Nafla (Hidoussa). Les actions d'intervention des équipes d'entretien et d'intervention des travaux publics se poursuivent pour maintenir la fluidité du trafic sur les axes routiers notamment nationaux, de wilaya et communaux, a-t-on ajouté. Selon la même source, 7 chasse-neiges, 10 camions et 70 travailleurs d'entretien sont mobilisés pour maintenir ouvertes les routes de la wilaya, a encore précisé le même cadre.

Mercredi 13/11/2019

Météo

Alger	18°
Tiaret	19°
Constantine	20°
Tizi Ouzou	16°
Bejaia	18°

HORAIRE DES PRIÈRES

Sobh	Dohr	Asser	Maghreb	Icha
05:55	12:32	15:22	17:40	19:08